

**Rapport pour la commission
permanente du conseil régional
NOVEMBRE 2014**

*Présenté par
Jean-Paul Huchon
Président du conseil régional
d'Île-de-France*

- **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA
POLITIQUE REGIONALE EN FAVEUR DES MOBILITES
DURABLES EN ILE-DE-FRANCE - VOLET VELO**
QUATRIEME AFFECTATION 2014

- **PRESTATION INTELLECTUELLE POUR LA DEFINITION DE
L'IDENTITE FINALE DE L'EURO VELO 3 EN FRANCE**

Chapitre budgétaire : 907 « ENVIRONNEMENT »
Code fonctionnel : 78
Sous-fonction 78 « Autres actions »
Programme : HP 78-001 (178001) : « Circulations douces »

Chapitre budgétaire : 938 « TRANSPORTS »
Code fonctionnel : 80
Sous-fonction 80 « Services communs »
Programme HP 80-001 « Etudes générales »

Sommaire

EXPOSE DES MOTIFS	4
PROJET DE DELIBERATION	10
ANNEXE A LA DELIBERATION : ETAT RECAPITULATIF.....	13
ANNEXE 2 A LA DELIBERATION : FICHES PROJETS.....	22

EXPOSE DES MOTIFS

Le présent rapport a pour objet d'attribuer **21** subventions et de proposer l'affectation d'un montant d'autorisations de programme de **6 577 637,60 €** prélevé sur le chapitre 907 « Environnement » code fonctionnel 78 « Autres Actions », programme « circulations douces » et de **15 000 €** d'autorisations d'engagement prélevées sur le chapitre 938 « Transports », code fonctionnel 80 « services communs », programme « études générales » du budget 2014.

Ces opérations relèvent du Plan d'action régional en faveur de la mobilité durable - dispositif « Déplacements à vélo en Ile-de-France » voté par délibération CR n° 37-14 du 19 juin 2014 (Cf. délibération en cliquant sur ce [lien](#)).

Deux de ces subventions s'inscrivent également dans le cadre de Contrats Particulier Région-départements :

- au titre du Contrat particulier Région – Département de Seine-Saint-Denis, Programme départemental de circulations douces, le projet concerne l'aménagement d'un itinéraire cyclable le long du canal de L'Ourcq à Pantin et Sevran (93) pour 399 600,00 €, sous la maîtrise d'ouvrage du Département de Seine-Saint-Denis

- au titre du Contrat particulier Région – Département du Val de Marne, Programme départemental de circulations douces, le projet présenté est la Coulée verte Bièvre-Lilas à Vitry-sur-Seine "Cherieux - voie nouvelle" (94) pour 310 218,50 € sous la maîtrise d'ouvrage du Département du Val-de-Marne.

Le rapport comporte une opération relative à l'aménagement d'un itinéraire cyclable de desserte du lycée Flora Tristan à Noisy-le-Grand qui a déjà fait l'objet d'une subvention en Février 2011 mais la commune bénéficiaire n'a pas pu demander le versement du premier acompte dans les délais requis et celle-ci est devenue caduque. Ce retard s'explique par le fait que le secteur concerné par l'opération a fait l'objet d'une nouvelle programmation des aménagements et a nécessité l'adaptation du projet.

Cette opération a fait l'objet d'une nouvelle demande qui a été examinée. Il est proposé d'affecter à cette opération 98 540 euros pour la réalisation de ce projet dont le détail est précisé en annexe 2 (Fiches projets).

Ce rapport vous propose donc de participer à la réalisation de 21 opérations au total, réparties de la façon suivante :

- **Programme « Circulations douces » au titre des contrats réseaux verts : 316 200,00 €**

Maître d'ouvrage	Opérations	Montant de la subvention
Communauté d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines (78)	2ème contrat réseau vert – 2 ^{ème} tranche – Avenue de Villedieu à Elancourt	99 200,00 €
Communauté d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines (78)	2 ^{ème} contrat réseau vert – 2 ^{ème} tranche – Avenue du 8 Mai 1945 à Guyancourt	217 000,00 €
SOUS-TOTAL CONTRATS DE RESEAUX VERTS		316 200,00 €

- **Programme « Circulations douces » au titre des itinéraires cyclables et des véloroutes régionales : 6 261 437,60 €**

Maître d'ouvrage	Opérations	Montant de la subvention
Département des Yvelines (78)	Itinéraire cyclable le long de la RD 43 à Ecquevilly, Chapet et Les Mureaux	568 465,00 €
Communauté d'agglomération des Deux Rives de Seine (78)	Itinéraire cyclable le long de la Grande rue à Verneuil-sur-Seine	66 829,00 €
Commune de Sartrouville (78)	Itinéraire cyclable le long du quai de Seine (entre le Parc du Dispensaire et la rue Guy de Maupassant) à Sartrouville	180 000,00 €
Syndicat Mixte d'Aménagement des Berges de la Seine et de l'Oise (SMSO) (78)	Itinéraire cyclable le long de la Seine à Flins-sur-Seine, Les Mureaux et Aubergenville	277 582,50 €
Commune du Perray-en-Yvelines (78)	Itinéraire cyclable le long de la rue de Chartres dans la commune du Perray-en-Yvelines (78)	65 000,00€
Syndicat Mixte d'Aménagement des Berges de la Seine et de l'Oise (SMSO) (78)	Itinéraire cyclable sur la Seine entre Meulan et les Mureaux (passerelle)	1 500 000,00€
Commune de Noisy-le-Grand (93)	Itinéraire cyclable d'intérêt régional de desserte du lycée Flora Tristan à Noisy-le-Grand	98 540,00 €
Communauté d'agglomération Plaine Commune (93)	Itinéraire cyclable le long de la rue Paul Vaillant Couturier à Saint-Denis	480 021,00 €
Commune de Champigny-sur-Marne (94)	Itinéraire cyclable de desserte du lycée Marx Dormoy à Champigny-sur-Marne	33 075,00 €
Département du Val de Marne (94)	Itinéraire cyclable le long de la RD 7 (avenue de Paris) à Villejuif	346 011,00 €
Département du Val de Marne (94)	Coulée verte Bièvre-Lilas à Vitry-sur-Seine "Cherieux-voie nouvelle"	310 218,50 €
Département du Val de Marne (94)	Itinéraire cyclable le long de la RD 145 (avenue François Mitterrand) à Champigny-sur-Marne	125 000,00 €
Département du Val de Marne (94)	Itinéraire cyclable le long de la RD 102 à Valenton	146 250,00 €
Département du Val de Marne (94)	Itinéraire cyclable le long de la RD 19A à Créteil	796 810,00 €
Département du Val de Marne (94)	Itinéraire cyclable le long de la RD 86 à Créteil	327 375,00 €
EPAMARNE (77)	Itinéraire cyclable le long de la RD 5 à Chanteloup-en-Brie	141 750,00 €
Département de Seine-Saint-Denis (93)	Itinéraire cyclable le long du canal de l'Ourcq à Pantin (éclairage et aménagement cyclable)	399 600,00 €
Département des Yvelines (78)	Véloscénie : section sur la RD 906 sur les communes de Cernay-la-Ville, d'Auffargis et de La Celles les Bordes	377 130,60 €

Département des Yvelines (78)	Véloscénie : section sur la RD 906 à Gazeran	21 780,00 €
SOUS-TOTAL ITINERAIRES CYCLABLES ET VELOURUTES REGIONALES		6 261 437,60 €

Le rapport prévoit également une autorisation d'engagement pour le lancement d'une étude portant sur la commande relative à la création de l'identité finale de l'EuroVélo-route n°3 en France dont la Région Ile-de-France est Chef de file du Comité d'itinéraire depuis juin 2013.

1- Explication du cadre général

Par l'article 21 de la délibération CR n° 37-14 du 19 juin 2014 qui approuve la convention cadre de partenariat sur l'EuroVélo-route n°3 et valide le rôle de Chef de file de la Région Ile-de-France sur la conduite du projet, la Région Ile-de-France a reçu mandat de tous les partenaires financeurs pour administrer le projet et passer l'ensemble des prestations de marchés publics nécessaires à la mise en œuvre des actions communes validées en comité de pilotage.

La création d'une identité visuelle permet d'identifier l'EuroVélo-route en tant que produit touristique défini et distinct, et sert de base à toutes les opérations de promotion locales, régionales et nationales de l'itinéraire ainsi qu'au jalonnement (signalisation) de l'itinéraire et à la création d'un site internet dédié.

La mise en service d'une véloroute nationale ou internationale fait donc systématiquement l'objet d'une étude commanditée par les collectivités, généralement regroupées en Comité d'itinéraire, afin de permettre aux organismes en charge du tourisme de déployer leur stratégie de promotion.

Le présent rapport propose d'autoriser l'engagement portant sur la commande à un cabinet d'étude de la création d'une identité de l'EuroVélo-route n°3 en France dont la Région Ile-de-France est Chef de file du Comité d'itinéraire.

Cette commande porte sur 3 objets :

1 - **définir une identité finale** : sur la base des éléments présentés par le Comité d'itinéraire et de sa propre analyse de l'itinéraire, le prestataire aura pour mission de présenter des valeurs communes concernant l'itinéraire. Le prestataire définira alors le nom (unique) de l'itinéraire accompagné d'une base-line (slogan) qui sera repris dans tous les documents de communication et dans le jalonnement directionnel de l'itinéraire. La conception et la création du nom s'accompagneront d'une signature.

Selon le nom qui sera défini, le prestataire devra prévoir sa traduction en langue anglaise. Le prestataire devra être en mesure de fournir à la Région Ile-de-France et au Comité d'itinéraire la garantie que le nom proposé est unique, permettant son inscription à l'institut national de la propriété industrielle.

2 - **créer un logo** traduisant par l'image auprès de la population cible nationale et internationale, l'identité telle qu'elle aura été définie auparavant. Le visuel souhaité sera facilement intégrable dans les différents supports de communication et surtout dans les panneaux de signalisation.

3 - **rédiger la charte graphique du nom, de la base-line (slogan) et du logo**. A ce titre, le prestataire devra présenter un document d'orientation présentant les couleurs de l'écriture du nom, de la base-line et du logo.

2 - Déroulé et suivi de la prestation

2.1 - Pilotage

La Région Ile-de-France en tant que chef de file est le maître d'ouvrage de l'ensemble de la mission.

Plus concrètement, le pilotage sera assuré par la Direction des transports – sous direction voirie et déplacements – service réseaux structurants de la Région Ile-de-France.

Le comité technique du projet créé dans le cadre de la gouvernance de l'EuroVelo 3 en France assurera de son côté le pilotage technique de la prestation.

2.2 - Nombre estimatif de réunions

Le planning des réunions sera affiné en fonction du planning de lancement de la prestation et de la signature du contrat.

La prestation aura une durée totale de 16 semaines ventilée sur 6 réunions.

La restitution globale des éléments de la mission et la présentation des supports sur la base du nom, de la signature, du logo et de la charte graphique, tels qu'ils auront définitivement été approuvés par le COPIL de l'EuroVelo 3, se fera dans un délai de 2 semaines après le COPIL de validation.

Pour chaque réunion, le prestataire sera tenu de remettre sous format papier et informatique en 2 exemplaires le document en cours d'élaboration.

Les réunions pourront se tenir soit dans le cadre d'un comité technique soit directement avec la maîtrise d'ouvrage, c'est-à-dire le coordonnateur de l'EuroVelo 3 au sein de la région Ile-de-France.

- **Programme « Transports en commun - Etudes générales » : 15 000,00 €**

Le présent rapport propose l'affectation d'une autorisation d'engagement de 15 000 €, pour la réalisation de la prestation de création d'une identité de l'EuroVélo-route n°3 en France.

La dépense engagée par la Région sera équilibrée en recette par la contribution financière des autres collectivités partenaires du projet, versée à la Région Ile de France, en vertu des termes de la convention adoptée par délibération CR 37-14 du 19 juin 2014.

Nom du maître d'ouvrage	Opérations	Montant de subvention
Région Ile-de-France	Prestation intellectuelle pour la définition de l'identité finale de l'Euro Velo 3 en France	15 000,00 €
SOUS-TOTAL EXPERIMENTATION		15 000,00 €

Ces opérations vous sont présentées dans les fiches projets annexées à la délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le président du conseil régional
d'Ile-de-France


JEAN-PAUL HUCHON

PROJET DE DELIBERATION**DU**

ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE REGIONALE EN FAVEUR DES MOBILITES DURABLES EN ILE-DE-FRANCE - VOLET VELO

QUATRIEME AFFECTATION 2014

PRESTATION INDIVIDUELLE POUR LA DEFINITION DE L'IDENTITE FINALE DE L'EURO VELO 3 EN FRANCE

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU Le Code de la Route ;

VU La délibération cadre n° CR 03-09 du 12 février 2009 approuvant le contrat particulier Région Ile-de-France - Département de Seine-Saint-Denis 2009-2013 et l'avenant n°1 du CR 64-12 du 22 novembre 2012 approuvant les ajustements du contrat particulier 2007-2013 de la Région Ile-de-France avec le Département de Seine-Saint-Denis ;

VU La délibération cadre n° CR 86-09 du 26 novembre 2009 approuvant le contrat particulier Région Ile-de-France - Département du Val de Marne et l'avenant n° 1 du CR 08-12 du 28 juin 2012 approuvant les ajustements du contrat particulier 2007-2013 de la Région Ile-de-France avec le Département du Val de Marne ;

VU La délibération n° CR 10-10 du 16 avril 2010, relative aux délégations d'attributions du Conseil Régional à sa Commission Permanente ;

VU La délibération du Conseil Régional n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier ;

VU La délibération n° CR 110-13 du 21 novembre 2013 prorogeant les Contrats Particuliers Région – Départements ;

VU La délibération du Conseil régional n° CR 37-14 du 19 juin 2014 relative à l'actualisation du plan d'action régional en faveur de la mobilité durable ;

VU La délibération n° CP 10-900 du 17 novembre 2010 approuvant le deuxième contrat de réseau vert de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (78) et attribuant une subvention au titre de la première tranche de ce contrat ;

VU Le budget de la Région Ile-de-France pour 2014 ;

VU L'avis de la Commission des Transports et des Mobilités ;

VU L'avis de la Commission des Finances, de la Contractualisation et de l'Administration Générale ;

VU Le rapport CP 14-798 présenté par monsieur le Président du Conseil régional d'Ile-de-France ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1 : Circulations douces – contrats de réseaux verts

Décide de participer au titre du dispositif « Politique régionale en faveur des déplacements à vélo en Ile-de-France », au financement des projets détaillés en annexe 2 (fiches projets) à la présente délibération par l'attribution de **2** subventions d'un montant maximum prévisionnel de **316 200,00 €**.

Affecte une autorisation de programme de **316 200,00 €** disponible sur le chapitre 907 « Environnement » - code fonctionnel 78 « autres actions », programme HP 78-001 « circulations douces » action 17800101 « réseaux verts et équipements cyclables », du budget 2014 conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 2 : Itinéraires cyclables - véloroutes régionales - services et communication autour du vélo

Décide de participer au titre du Plan d'action régional en faveur de la mobilité durable – dispositif Déplacements à vélo en Ile-de-France au financement des projets détaillés en annexe 2 (fiches projets) à la présente délibération par l'attribution de **19** subventions d'un montant maximum prévisionnel de **6 261 437,60 €**.

Affecte une autorisation de programme de **6 261 437, 60 €** disponible sur le chapitre 907 « Environnement » - code fonctionnel 78 « autres actions », programme HP 78-001 « circulations douces » action 17800101 « réseaux verts et équipements cyclables », du budget 2014 conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions conformes à la convention type adoptée par délibération n° CR 37-14 du Conseil régional du 19 juin 2014 et autorise le président du Conseil régional à les signer.

Article 3 : Transports en commun - Etudes générales

Décide d'affecter, au titre de son rôle de Chef de File, et conformément à la délibération n°CR 37-14 du 19/06/2014, pour la réalisation d'une étude relative à la définition de l'identité de l'EuroVélo-route n°3 en France, une autorisation d'engagement de **15 000 €** disponible sur le chapitre 938 « Transports », code fonctionnel 80 « services communs », programme HP 80-001 « études générales » action 18000101 « études générales, expérimentations et innovations », du budget 2014.

Article 4 : Circulations douces – opérations en démarrage anticipé

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter des dates prévisionnelles de démarrage indiquées dans le tableau ci-après, par

dérogation à l'article 17 (subventions d'investissement) de l'annexe de la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier.

Dossier-Code	Nom de l'opération	Bénéficiaire	Date prévisionnelle du démarrage des travaux
14017254	Itinéraire cyclable d'intérêt régional de desserte du lycée Flora Tristan	Commune de Noisy-le-Grand (93)	01/06/2014
14017199	Itinéraire cyclable le long de la rue Paul Vaillant Couturier à Saint-Denis	Communauté d'agglomération Plaine Commune (93)	01/10/2014
14015778	Itinéraire de desserte du lycée Marx Dormoy à Champigny-sur-Marne	Commune de Champigny-sur-Marne (94)	10/07/2014
14008624	Itinéraire cyclable le long de la RD 7 (avenue de Paris) à Villejuif	Département du Val de Marne (94)	01/09/2014
14015782	Itinéraire cyclable le long de la RD 145 (avenue F Mitterrand) à Champigny-sur-Marne	Département du Val de Marne (94)	01/10/2014
14017186	Itinéraire cyclable le long de la RD 5 à Chanteloup-en-Brie	EPAMARNE (77)	01/10/2014
14017216	Itinéraire cyclable le long du canal de L'Ourcq à Pantin et Sevran	Département de Seine-Saint-Denis (93)	01/10/2014
14015789	Véloscénie : section le long de la RD 906 à Cernay-la-Ville; Auffargis et La Celles les Bordes	Département des Yvelines (78)	01/09/2014
14017256	Véloscénie : section le long de la RD 906 à Gazeran	Département des Yvelines (78)	03/11/2014

**Le président du conseil régional
d'Île-de-France**

JEAN-PAUL HUCHON

ANNEXE A LA DELIBERATION : ETAT RECAPITULATIF

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote sur projet d'ensemble

Commission permanente du :	20/11/2014	Budget :	2014
Projet d'ensemble :	00001558 - CONTRAT RESEAU VERT SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES - DEUXIEME TRANCHE (78)		
Chapitre :	907 - Environnement		
Code fonctionnel :	78 - Autres actions		
Programme :	178001 - Circulations douces		
Action :	17800101 - Réseaux verts et équipements cyclables		
Dispositif :	00000364 - Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France		
Dossier :	14014738 - 2EME CRV COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES - DEUXIEME TRANCHE - AVENUE DE VILLEDIEU A ELANCOURT (78)		
Bénéficiaire :	R7382 - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT QUENTIN EN YVELINES		
Localisation :	ELANCOURT		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	99 200,00 €	Code nature :	204141
Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
198 400,00 € HT	50 %	99 200,00 €	
Dossier :	14014743 - 2EME CRV COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES - DEUXIEME TRANCHE - AVENUE DU 8 MAI 1945 A GUYANCOURT (78)		
Bénéficiaire :	R7382 - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT QUENTIN EN YVELINES		
Localisation :	GUYANCOURT		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	217 000,00 €	Code nature :	204141
Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
434 000,00 € HT	50 %	217 000,00 €	
Total sur le dispositif 00000364 - Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France :	316 200,00 €		
Total sur l'imputation 907 - 78 - 178001 - 17800101 :	316 200,00 €		
Total sur le projet d'ensemble 00001558 - CONTRAT RESEAU VERT SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES - DEUXIEME TRANCHE (78) :	316 200,00 €		

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2014	N° de rapport :	R0006869	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	78 - Autres actions
Programme :	178001 - Circulations douces
Action :	17800101 - Réseaux verts et équipements cyclables

Dispositif :	00000718 - Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)
---------------------	--

Dossier :	14008624 - ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RD 7 (AVENUE DE PARIS) A VILLEJUIF (94)		
Bénéficiaire :	R2305 - DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE		
Localisation :	VILLEJUIF		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	346 011,00 €	Code nature :	204132

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
692 022,00 € HT	50 %	346 011,00 €

Dossier :	14014356 - ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RD 43 A ECQUEVILLY, CHAPET ET LES MUREAUX (78)		
Bénéficiaire :	R2301 - DEPARTEMENT DES YVELINES		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	568 465,00 €	Code nature :	204132

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
1 136 930,00 € HT	50 %	568 465,00 €

Dossier :	14015782 - ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RD 145 (AVENUE FRANCOIS MITTERRAND) A CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94)		
Bénéficiaire :	R2305 - DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE		
Localisation :	CHAMPIGNY-SUR-MARNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	125 000,00 €	Code nature :	204132

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
250 000,00 € HT	50 %	125 000,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2014	N° de rapport :	R0006869	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	78 - Autres actions
Programme :	178001 - Circulations douces
Action :	17800101 - Réseaux verts et équipements cyclables

Dispositif :	00000718 - Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)
---------------------	--

Dossier :	14015784 - ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RD 102 A VALENTON (94)		
Bénéficiaire :	R2305 - DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE		
Localisation :	VALENTON		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	146 250,00 €	Code nature :	204132

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
292 500,00 € HT	50 %	146 250,00 €

Dossier :	14015786 - ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RD 19A A CRETEIL (94)		
Bénéficiaire :	R2305 - DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE		
Localisation :	CRETEIL		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	796 810,00 €	Code nature :	204132

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
1 593 620,00 € HT	50 %	796 810,00 €

Dossier :	14015788 - ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RD 86 A CRETEIL (94)		
Bénéficiaire :	R2305 - DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE		
Localisation :	CRETEIL		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	327 375,00 €	Code nature :	204132

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
654 750,00 € HT	50 %	327 375,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2014	N° de rapport :	R0006869	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	78 - Autres actions
Programme :	178001 - Circulations douces
Action :	17800101 - Réseaux verts et équipements cyclables

Dispositif :	00000718 - Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)
---------------------	--

Dossier :	14015789 - VELOSCENIE : SECTION LE LONG DE LA RD 906 A CERNAY-LA-VILLE, AUFFARGIS ET LA CELLE LES BORDES (78)		
Bénéficiaire :	R2301 - DEPARTEMENT DES YVELINES		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	377 130,60 €	Code nature :	204132

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
628 551,00 €	HT 60 %	377 130,60 €	

Dossier :	14017191 - COULEE VERTE BIEVRE-LILAS A VITRY-SUR-SEINE "CHERIOUX -VOIE NOUVELLE" (94)		
Bénéficiaire :	R2305 - DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE		
Localisation :	VITRY-SUR-SEINE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Contrat particulier CPRD94/Coulée verte Bièvres Lilas (Arcueil, Villejuif, L'Hay-les-Roses, Chevilly, Vitry)		
Montant total :	310 218,50 €	Code nature :	204132

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
620 437,00 €	HT 50 %	310 218,50 €	

Dossier :	14017216 - ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DU CANAL DE L'OURCQ A PANTIN (ECLAIRAGE ET AMENAGEMENT CYCLABLE) (93)		
Bénéficiaire :	R2304 - DEPARTEMENT DE LA SEINE SAINT DENIS		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	399 600,00 €	Code nature :	204132

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
666 000,00 €	HT 60 %	399 600,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2014	N° de rapport :	R0006869	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	78 - Autres actions
Programme :	178001 - Circulations douces
Action :	17800101 - Réseaux verts et équipements cyclables

Dispositif :	00000718 - Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)
---------------------	--

Dossier :	14017256 - VELOSCENIE : SECTION LE LONG DE LA RD 906 A GAZERAN (78)		
Bénéficiaire :	R2301 - DEPARTEMENT DES YVELINES		
Localisation :	GAZERAN		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	21 780,00 €	Code nature :	204132

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
36 300,00 € HT	60 %	21 780,00 €

Dossier :	13007055 - ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA SEINE A FLINS-SUR-SEINE, LES MUREAUX ET AUBERGENVILLE (78)		
Bénéficiaire :	R38681 - SMSO SM AMENAGEMENT GESTION ENTRE BERGES SEINE ET OISE		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	277 582,50 €	Code nature :	204142

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
555 165,00 € HT	50 %	277 582,50 €

Dossier :	14014861 - ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA GRANDE RUE A VERNEUIL-SUR-SEINE (78)		
Bénéficiaire :	R31407 - COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DES DEUX RIVES DE LA SEINE		
Localisation :	VERNEUIL-SUR-SEINE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	66 829,00 €	Code nature :	204142

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
133 658,00 € HT	50 %	66 829,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2014	N° de rapport :	R0006869	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	78 - Autres actions
Programme :	178001 - Circulations douces
Action :	17800101 - Réseaux verts et équipements cyclables

Dispositif :	00000718 - Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)
---------------------	--

Dossier :	14015778 - ITINERAIRE CYCLABLE D'INTERET REGIONAL DE DESSERTE DU LYCEE MARX DORMOY A CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94)		
Bénéficiaire :	R12 - COMMUNE DE CHAMPIGNY SUR MARNE		
Localisation :	CHAMPIGNY-SUR-MARNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	33 075,00 €	Code nature :	204142

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
66 150,00 €	HT 50 %	33 075,00 €	

Dossier :	14017038 - ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DU QUAI DE SEINE (ENTRE LE PARC DU DISPENSAIRE ET LA RUE GUY DE MAUPASSANT) A SARTROUVILLE (78)		
Bénéficiaire :	R719 - COMMUNE DE SARTROUVILLE		
Localisation :	SARTROUVILLE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	180 000,00 €	Code nature :	204142

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
360 000,00 €	HT 50 %	180 000,00 €	

Dossier :	14017199 - ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DES RUES PAUL VAILLANT-COUTURIER ET LENINE A SAINT-DENIS (93)		
Bénéficiaire :	R21542 - COMMUNAUTE D'AGGLO PLAINE COMMUNE		
Localisation :	SAINT-DENIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	480 021,00 €	Code nature :	204142

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
960 042,00 €	HT 50 %	480 021,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2014	N° de rapport :	R0006869	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	78 - Autres actions
Programme :	178001 - Circulations douces
Action :	17800101 - Réseaux verts et équipements cyclables

Dispositif :	00000718 - Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)
---------------------	--

Dossier :	14017254 - ITINERAIRE CYCLABLE D'INTERET REGIONAL DE DESSERTE DU LYCEE FLORA TRISTAN A NOISY-LE-GRAND (93)		
Bénéficiaire :	R1274 - COMMUNE DE NOISY LE GRAND		
Localisation :	NOISY-LE-GRAND		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	98 540,00 €	Code nature :	204142

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
197 080,00 € HT	50 %	98 540,00 €

Dossier :	14017262 - ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RUE DE CHARTRES DANS LA COMMUNE DU PERRAY-EN-YVELINES (78)		
Bénéficiaire :	R681 - COMMUNE DU PERRAY EN YVELINES		
Localisation :	LE PERRAY-EN-YVELINES		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	65 000,00 €	Code nature :	204142

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
130 000,00 € HT	50 %	65 000,00 €

Dossier :	14017286 - ITINERAIRE CYCLABLE SUR LA SEINE ENTRE MEULAN ET LES MUREAUX (78)		
Bénéficiaire :	R38681 - SMSO SM AMENAGEMENT GESTION ENTRE BERGES SEINE ET OISE		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	1 500 000,00 €	Code nature :	204142

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
3 000 000,00 € HT	50 %	1 500 000,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2014	N° de rapport :	R0006869	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	78 - Autres actions
Programme :	178001 - Circulations douces
Action :	17800101 - Réseaux verts et équipements cyclables

Dispositif :	00000718 - Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)
---------------------	--

Dossier :	14017186 - ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RD 5 A CHANTELOUP-EN-BRIE (77)		
Bénéficiaire :	R3977 - EPAVN MARNE LA VALLEE		
Localisation :	CHANTELOUP-EN-BRIE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	141 750,00 €	Code nature :	2041712

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
283 500,00 € HT	50 %	141 750,00 €

Total sur le dispositif 00000718 - Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement) :	6 261 437,60 €
---	----------------

Total sur l'imputation 907 - 78 - 178001 - 17800101 :	6 261 437,60 €
--	----------------

ANNEXE 2 A LA DELIBERATION : FICHES PROJETS

:

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014738
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : 2EME CRV COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES - DEUXIEME TRANCHE - AVENUE DE VILLEDIEU A ELANCOURT (78)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France	198 400,00 €	50,00 %	99 200,00 €
	Montant Total de la subvention		99 200,00 €

Imputation budgétaire : 907-78-204141-178001-200
 17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT QUENTIN EN YVELINES
 Adresse administrative : 1 RUE EUGENE HENNAFF
 78192 TRAPPES CEDEX
 Statut Juridique : Communauté d'Agglomération
 Représentant : Monsieur Michel LAUGIER, Président

N° SIRET : 24780045100087

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France
 Rapport Cadre : CR03-03 A du 27/03/2003

Objet du projet : Attribution d'une subvention pour la deuxième tranche du deuxième contrat de réseau vert de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines : Avenue de Villedieu à Elancourt (78)

Date prévisionnelle de début de projet : 2 janvier 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Pacifier les voies et mettre en oeuvre le Schéma Directeur des aménagements cyclables approuvé au Conseil Communautaire du 24 septembre 2009 de la CASQY.

Description :

L'aménagement de la piste cyclable bidirectionnelle permet d'une part de se connecter à la commune de Maurepas ainsi qu'à l'entrée du parc des Coudraies puis d'autre part, au carrefour giratoire de l'Hôtel de ville d'Elancourt.

La piste bidirectionnelle créée sera en enrobé noir avec une longueur de 2,50 m séparée du trottoir en béton désactivé d'1,40 m. Le linéaire d'aménagements cyclables créé est de 640 m.

L'ensemble des aménagements sera conforme aux normes accessibilité.

Intérêt régional :

Application de la délibération n° CR 37-14 du 19 juin 2014 relative au Plan d'action Régional en faveur de la mobilité durable (PRMD)

(Pacifier les voiries départementales, développer des aménagements cyclables en faveur des déplacements utilitaires)

Public(s) cible(s) :

Les habitants et les usagers de la CASQY

Détail du calcul de la subvention :

Coût des travaux HT : 216 000€

Dépense subventionnable : 198 400€

contrat réseau vert : taux de subvention de 50%

Localisation géographique :

- ELANCOURT

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COÛT TRAVAUX HT	216 000,00	100,00%	RIF	99 200,00	45,93%
Total	216 000,00	100,00%	CG78 (EC)	38 400,00	17,78%
			CASQY (FONDS PROPRES)	78 400,00	36,30%
			Total	216 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	99 200,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Politique de l'eau-Investissement	12 236,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	8 000,00 €

2011	Pactes pour l'emploi, la formation et le développement économique - Action innovante	35 000,00 €
2011	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	50 000,00 €
2011	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	3 345 000,00 €
2011	PDUJIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	11 000,00 €
2012	Politique de l'eau-Investissement	21 720,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	23 693,00 €
2012	Stratégie régionale pour la biodiversité investissement	24 000,00 €
2012	Soutien à la création et à la diffusion numérique	90 921,00 €
2012	Habitat privé : ingénierie	72 173,00 €
2012	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	50 000,00 €
2012	Amélioration de l'accès aux gares (gares routières et parcs relais)	548 800,00 €
2012	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	2 550 000,00 €
2012	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	15 000,00 €
2013	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	35 000,00 €
2013	Valorisation du patrimoine régional	73 400,00 €
2013	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	17 756,29 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	243 100,00 €
2013	Equipements sportifs d'intérêt régional	2 672 000,00 €
2013	Politique de l'eau-Investissement	20 226,00 €
2013	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	420 000,00 €
2014	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	1 432 000,00 €
2014	Soutien à la création et à la diffusion numérique	244 500,00 €
2014	Stratégie régionale pour la biodiversité investissement	56 000,00 €
2014	Politique de l'eau-Investissement	14 300,00 €
2014	Réalisation d'analyses fonctionnelles des espaces agricoles par les collectivités	23 077,00 €
2014	Agendas 21 locaux - Deuxième phase	62 000,00 €
	Montant total	12 170 902,29 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014743
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : 2EME CRV COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES - DEUXIEME TRANCHE - AVENUE DU 8 MAI 1945 A GUYANCOURT (78)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France	434 000,00 €	50,00 %	217 000,00 €
	Montant Total de la subvention		217 000,00 €

Imputation budgétaire : 907-78-204141-178001-200
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT QUENTIN EN YVELINES
 Adresse administrative : 1 RUE EUGENE HENNAFF
78192 TRAPPES CEDEX
 Statut Juridique : Communauté d'Agglomération
 Représentant : Monsieur Michel LAUGIER, Président

N° SIRET : 24780045100087

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France
 Rapport Cadre : CR03-03 A du 27/03/2003

Objet du projet : Attribution d'une subvention pour la deuxième tranche du deuxième contrat de réseau vert de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines : Avenue du 8 mai 1945 à Guyancourt (78)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 octobre 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 28 avril 2016
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Pacifier les voies et mettre en oeuvre le Schéma Directeur des aménagements cyclables approuvé au Conseil Communautaire du 24 septembre 2009 de la CASQY.

Description :

Le niveau de trafic et les vitesses pratiquées nécessitent l'aménagement de pistes séparées de la circulation automobile.

L'aménagement des pistes cyclables bilatérales permettent un aménagement dans une emprise limitée contrairement aux pistes bidirectionnelles.

L'opération vise à créer une liaison cyclable le long de la route de Saint Cyr (RD129) jusqu'à la Place des

Yvelines. Le linéaire d'aménagements cyclables créé est de 740 m.

L'ensemble des aménagements permettra une mise en conformité de l'accessibilité PMR le long des cheminements et carrefours.

Public(s) cible(s) :

Les habitants et les usagers de la CASQY

Détail du calcul de la subvention :

Coût des travaux HT : 541 000€

Dépense subventionnable : 434 000€

Contrat réseau vert : taux de subvention de 50%

Subvention de 217 000€

Localisation géographique :

- GUYANCOURT

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COÛT TRAVAUX HT	541 000,00	100,00%	RIF	217 000,00	40,11%
Total	541 000,00	100,00%	CG78 (EC)	42 000,00	7,76%
			CASQY (FONDS PROPRES)	282 000,00	52,13%
			Total	541 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	100 000,00 €
2016	117 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Politique de l'eau-Investissement	12 236,00 €

2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	8 000,00 €
2011	Pactes pour l'emploi, la formation et le développement économique - Action innovante	35 000,00 €
2011	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	50 000,00 €
2011	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	3 345 000,00 €
2011	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	11 000,00 €
2012	Politique de l'eau-Investissement	21 720,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	23 693,00 €
2012	Stratégie régionale pour la biodiversité investissement	24 000,00 €
2012	Soutien à la création et à la diffusion numérique	90 921,00 €
2012	Habitat privé : ingénierie	72 173,00 €
2012	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	50 000,00 €
2012	Amélioration de l'accès aux gares (gares routières et parcs relais)	548 800,00 €
2012	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	2 550 000,00 €
2012	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	15 000,00 €
2013	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	35 000,00 €
2013	Valorisation du patrimoine régional	73 400,00 €
2013	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	17 756,29 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	243 100,00 €
2013	Equipements sportifs d'intérêt régional	2 672 000,00 €
2013	Politique de l'eau-Investissement	20 226,00 €
2013	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	420 000,00 €
2014	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	1 432 000,00 €
2014	Soutien à la création et à la diffusion numérique	244 500,00 €
2014	Stratégie régionale pour la biodiversité investissement	56 000,00 €
2014	Politique de l'eau-Investissement	14 300,00 €
2014	Réalisation d'analyses fonctionnelles des espaces agricoles par les collectivités	23 077,00 €
2014	Agendas 21 locaux - Deuxième phase	62 000,00 €
	Montant total	12 170 902,29 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13007055
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA SEINE A FLINS-SUR-SEINE, LES MUREAUX ET AUBERGENVILLE (78)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	555 165,00 €	50,00 %	277 582,50 €
	Montant Total de la subvention		277 582,50 €

Imputation budgétaire : 907-78-204142-178001-200
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SMSO SM AMENAGEMENT GESTION
ENTRE BERGES SEINE ET OISE

Adresse administrative : 2 PL ANDRE MIGNOT
78000 VERSAILLES

Statut Juridique : Syndicat Mixte

Représentant : Monsieur DANIEL LEVEL, Président

N° SIRET : 20001069200016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)
Rapport Cadre : CR37-14 du 19/06/2014

Objet du projet : l'aménagement d'un itinéraire cyclable le long de la Seine à Flins-sur-Seine, Les Mureaux et Aubergenville (78)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015
Date prévisionnelle de fin de projet : 24 juin 2015
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Le SMSO s'est fixé pour objectif la mise en valeur des berges de Seine et d'Oise, et poursuit donc une politique volontariste d'aménagements des chemins de halage, en vue de leur ouverture au public, dans le respect des qualités paysagères et écologiques des sites. Le projet présenté ici se situe le long de la Seine, en rive gauche, sur un tronçon de 3 km, sur les communes de Flins, les Mureaux et Aubergenville. L'objectif est d'assurer une continuité depuis la confluence Seine Mauldre vers l'agglomération des Mureaux et l'île de loisirs régional du Val de Seine située en amont.

Description :

Dans la partie amont, le cheminement doux sera de 1,5 m à 3 m de large, selon l'espace disponible. Sur la partie avale, il s'agit d'assurer la continuité du cheminement doux en sommet de berge au droit du site

industriel Renault. Les croisements avec les traversées d'entrées riveraines seront aménagés. Les aménagements proposés répondent aux préconisations nationales en matière d'aménagements cyclables et la signalisation verticale et horizontale respectent les normes nationales.

Intérêt régional :

CR 37-14 du 19 juin 2014- Mettre en oeuvre un réseau vélo de loisir, de tourisme durable et véloroutes à l'échelle de la région - compléter la fonction cyclable de la trame verte et bleue de l'Ile-de-France

Détail du calcul de la subvention :

Coût HT du projet : 555 165€

Base subventionnable : 555 165€

CR37-14 : taux de subvention de 50%

Localisation géographique :

- AUBERGENVILLE
- FLINS-SUR-SEINE
- LES MUREAUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COÛT TRAVAUX HT	555 165,00	100,00%	SUBVENTION REGION	277 582,50	50,00%
Total	555 165,00	100,00%	CG78 (attribué)	166 549,50	30,00%
			SMSO (Fonds propres)	111 033,00	20,00%
			Total	555 165,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	277 582,50 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Politique de l'eau-Investissement	55 296,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	204 324,00 €
2012	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	118 500,00 €

2012	Politique de l'eau-Investissement	351 616,00 €
2013	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	342 900,00 €
2013	Politique de l'eau-Investissement	719 739,04 €
2014	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	1 951 500,00 €
2014	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	2 070 183,50 €
	Montant total	5 814 058,54 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14008624
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RD 7 (AVENUE DE PARIS) A VILLEJUIF (94)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	692 022,00 €	50,00 %	346 011,00 €
	Montant Total de la subvention		346 011,00 €

Imputation budgétaire : 907-78-204132-178001-200
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE
 Adresse administrative : AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
 94054 CRETEIL
 Statut Juridique : Département
 Représentant : Monsieur Christian FAVIER, Président

N° SIRET : 22940028800010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)
 Rapport Cadre : CR37-14 du 19/06/2014

Objet du projet : aménagement d'un itinéraire cyclable le long de la RD 7 (Avenue de Paris) à Villejuif (94)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 septembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les travaux doivent être réalisés rapidement de façon à compléter les aménagements cyclables existants de part et d'autre de la section et limiter ainsi dans le temps une rupture d'itinéraire cyclable.

Objectifs :

L'avenue de Paris à Villejuif, comprise entre les deux tronçons de RD 7 déjà requalifiés, est une section de 450 m en viaduc, avec deux contre-allées et un passage piéton souterrain permettant aux riverains de traverser les deux rives de cette coupure urbaine.

Cette séquence particulière n'a pas été retenue dans le CPRD 2007-2013, en raison du phasage et de multiples difficultés, dont les problèmes techniques inhérents à la suppression du viaduc.

L'avenue de Paris assure la desserte locale pour les habitants de Villejuif, mais reste privilégié en tant qu'axe majeur pour des échanges nord-sud entre Paris et la première couronne sud. Le trafic y est donc important : le trafic moyen journaliers-annuels relevé en février 2013 est de 19 247 véhicules dont 3 % de PL.

Elle dessert des équipements structurants, notamment un lycée.

La voie est rectiligne du fait d'une situation en ouvrage, ce qui favorise les vitesses élevées et des mouvements de tourne à gauche aux carrefours non protégés ; l'analyse des données de vitesse montre que 85% des véhicules (tous véhicules confondus) circulent à une vitesse moyenne de 57 km/heure dans les deux sens, pour une section urbaine limitée à 50 km/h.

Dans ce cadre, le Conseil général du Val-de-Marne propose de :

- réaliser un aménagement sur ce viaduc afin d'assurer une cohérence de traitement de la voirie en continuité avec les sections amont et aval requalifiées dans le cadre du CPRD, en visant à assurer les continuités cyclables et la sécurité des autres modes actifs (cette RD est inscrite au Schéma Départemental des Itinéraires Cyclables).

- de recalibrer la chaussée existante sur le Viaduc afin d'assurer la continuité avec les sections nord et sud et de sécuriser cette section atypique.

Description :

L'aménagement proposé consiste à recalibrer les 450 ml de la RD 7 en viaduc sur l'avenue de Paris à Villejuif en réduisant le nombre de voies à deux dans chaque sens.

Pour cela les travaux suivants sont envisagés :

- Réduction à 2x2 voies de la circulation générale avec une chaussée à 5,80 m par sens,
- Création d'une piste cyclable unidirectionnelle bilatérale protégée par une bordure colombe (soit 900 ml d'aménagements cyclables),
- Remplacement des bordures chasse-roue dégradées pour assurer la sécurité des cyclistes sur un espace « refuge » en cas d'incident sur le viaduc,
- Aménagement d'une nouvelle traversée au droit des rues Croizat et Barbusse, sur le viaduc, afin de rendre accessible ce carrefour aux personnes à mobilité réduite et vélos et améliorer les échanges Est-Ouest avec les rues adjacentes (Croizat et Barbusse) et renforcer la continuité des itinéraires,
- Création d'un carrefour à feu et plateau surélevé afin de ralentir la vitesse des véhicules sur le viaduc et permettre la sécurisation des traversées piétons / vélos,
- Rénovation de l'éclairage public pour uniformiser les ambiances nocturnes sur l'ensemble de la RD 7 et limiter le risque d'accident,
- Rénovation de la signalisation tricolore existante aux deux carrefours amont et aval pour plus de sécurité.

Intérêt régional :

Le projet propose de réaliser un aménagement cyclable sur une route inscrite au schéma régional des itinéraires cyclables structurants. Conformément à la délibération n° CR 54-11 l'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 50% plafonnée à 610 euros / ml.

Public(s) cible(s) :

Tout public.

Détail du calcul de la subvention :

Montant des travaux : 692 022,00€ HT

Base subventionnable = montant des travaux

Taux d'intervention : 50%

Montant de la subvention : 346 011,00€ HT

Localisation géographique :

- VILLEJUIF

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COUT TRAVAUX	692 022,00	100,00%	SUBVENTION REGIONALE	346 011,00	50,00%
Total	692 022,00	100,00%	FONDS PROPRES	346 011,00	50,00%
			Total	692 022,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	346 011,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Politique de l'eau-Investissement	40 000,00 €
2011	Eradication des bidonvilles	250 000,00 €
2011	Acquisitions d'oeuvres d'Art pour les musées - FRAM	38 220,00 €
2011	Action en faveur de l'écomobilité des scolaires et étudiants en Ile-de-France (Fonctionnement)	12 000,00 €
2011	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	358 841,00 €
2011	Politique énergie climat	18 718,75 €
2011	Soutien régional à la gestion des déchets	29 250,00 €
2011	Aménagements de voirie pour autobus	125 900,00 €
2011	Opérations d'infrastructure de transports en commun	9 010 000,00 €
2011	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2011	Circulations douces	466 318,50 €
2011	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	50 000,00 €
2011	Stratégie régionale pour la biodiversité investissement	15 003,00 €
2011	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	12 000,00 €
2011	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 050 000,00 €
2011	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	267 812,50 €
2012	Aménagement des infrastructures routières départementales	2 852 279,10 €
2012	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des	2 428 930,00 €

	modes actifs	
2012	Fret - Aménagements d'infrastructures et études	105 000,00 €
2012	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	240 188,00 €
2012	Soutien études & mise en œuvre plans déplacements scol. & interentreprises (Fct)	12 000,00 €
2012	Politique de l'eau-Investissement	917 600,00 €
2012	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	2 686 477,00 €
2012	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	1 368 375,50 €
2012	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 300 000,00 €
2012	PDUJIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	6 013 500,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	1 071 857,50 €
2013	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	2 913 103,40 €
2013	Politique de l'eau-Investissement	3 160 896,00 €
2013	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2013	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	82 000,00 €
2013	Soutien études & mise en œuvre plans déplacements scol. & interentreprises (Fct)	12 000,00 €
2013	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 200 000,00 €
2013	Aménagement des infrastructures routières départementales	2 000 000,00 €
2013	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	9 584 800,00 €
2014	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2014	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	10 366 555,50 €
2014	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	600 000,00 €
2014	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	1 106 113,50 €
2014	Soutien régional à la gestion des déchets (investissement)	45 000,00 €
2014	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	961 500,00 €
	Montant total	62 972 239,25 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014356
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RD 43 A ECQUEVILLY, CHAPET ET LES MUREAUX (78)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	1 136 930,00 €	50,00 %	568 465,00 €
	Montant Total de la subvention		568 465,00 €

Imputation budgétaire : 907-78-204132-178001-200
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : DEPARTEMENT DES YVELINES
 Adresse administrative : 2 PLACE ANDRE MIGNOT
78012 VERSAILLES
 Statut Juridique : Département
 Représentant : Monsieur Pierre BEDIER, Président

N° SIRET : 22780646000019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)

Rapport Cadre : CR37-14 du 19/06/2014

Objet du projet : l'aménagement d'un itinéraire cyclable le long de la RD 43 à Ecquevilly, Chapet et Les Mureaux (78)

Date prévisionnelle de début de projet : 8 décembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 10 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Réaliser un aménagement cyclable sur la RD43 en vue de relier les communes d'Ecquevilly, Chapet et les Mureaux.

Description :

La RD 43 constitue une liaison nord sud structurante. Elle supporte un trafic d'environ 5 000 véhicules/jour dans sa section au niveau de Chapet et d'Ecquevilly et de 25 000 véhicules/jour au niveau du territoire des Mureaux, du fait de la proximité de l'échangeur de l'autoroute A13.

Dans le secteur en agglomération des Mureaux, la RD43 se transforme en boulevard urbain aménagé avec des pistes cyclables bidirectionnelles reliant les principaux équipements publics, dont la gare des Mureaux.

En dehors de ce secteur, il n'existe pas d'aménagements cyclables le long de la RD43. Les équipements situés entre la sortie d'agglomération sud des Mureaux et l'A13 (lycée François Villon, stade, gymnase, collège Léonard de Vinci) ne sont pas desservis par des aménagements cyclables, rendant leurs accès difficiles pour les habitants et les élèves des communes de Chapet et d'Ecquevilly. De plus, le demi-échangeur RD43xA13 n°8 rend quasi-réduisant l'usage du vélo entre Ecquevilly et les Mureaux pourtant proche sans aménagements spécifiques.

Les aménagements projetés consistent en la création de pistes cyclables bidirectionnelles de 2.50 m de large séparées de la chaussée par une bande enherbée ou une bordure de trottoir depuis Ecquevilly. Le franchissement de l'A13 est prévue en évitant toute traversée de chaussée et interférence avec les circulations routières de l'échangeur.

Afin de prendre en compte le quai bus existant et les contraintes foncières, la piste est réduite à 2m sur une section.

Au niveau des Mureaux, une traversée aménagée sera prévue afin s'adapter aux contraintes foncières (alignement trop contraignant sur la bordure ouest de la voie en entrée d'agglomération aux Mureaux) et de se connecter aux aménagements existants situés sur la bordure est.

L'aménagement de la RD43 permettra une desserte sécurisée du lycée François Villon grâce à un prolongement de l'aménagement de la RD jusqu'à la rue de la Chamoiserie.

Intérêt régional :

Application de la délibération n° CR 37-14 du 19 juin 2014 relative au Plan d'action Régional en faveur de la mobilité durable (PRMD)

(Pacifier les voiries départementales, développer des aménagements cyclables en faveur des déplacements utilitaires, améliorer la desserte des lycées)

Public(s) cible(s) :

- Les habitants des communes d'Ecquevilly, Chapet et les Mureaux;
- Les élèves scolarisés allant à l'école vers les Mureaux;
- Les usagers des territoires.

Détail du calcul de la subvention :

Coût HT du projet : 1 211 040 €

Dépense subventionnable : 1 136 930€

CR37-14 : taux de subvention de 50%

Localisation géographique :

- CHAPET
- ECQUEVILLY
- LES MUREAUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
COÛT TRAVAUX HT	1 211 040,00	100,00%
Total	1 211 040,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	568 465,00	46,94%
CG78 (Fonds propres)	481 710,00	39,78%
LES MUREAUX (EC)	160 865,00	13,28%
Total	1 211 040,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	568 465,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Circulations douces	1 378 510,50 €
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	641 330,00 €
2011	Amélioration de l'accès aux gares (gares routières et parcs relais)	240 250,00 €
2011	Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France	152 675,00 €
2011	Aménagements de sécurité sur le réseau de voirie secondaire	786 181,00 €
2011	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	162 500,00 €
2011	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	126 174,80 €
2011	Environnement des infrastructures routières départementales	675 000,00 €
2011	Aide à l'implantation locale des forces de sécurité	704 849,50 €
2011	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 200 000,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	3 195 460,50 €
2012	Opérations d'infrastructure de transports en commun	15 080 000,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	49 976,40 €
2012	Réseaux d'initiative publique (collectivités)	400 000,00 €
2012	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	217 000,00 €
2012	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 400 000,00 €
2012	Sécurité routière - Actions visant à renforcer la sécurité des piétons	245 550,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	641 370,00 €
2013	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 400 000,00 €
2013	Politique de l'eau-Investissement	57 464,86 €
2013	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	3 141 500,00 €
2013	Environnement des infrastructures routières départementales	1 479 064,00 €
2013	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	607 282,15 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	641 370,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	623 600,00 €
2014	Politique de l'eau-Investissement	399 980,09 €
2014	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	700 000,00 €
2014	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	2 000 000,00 €

2014	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	1 471 846,18 €
2014	Amtg de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	29 155,00 €
	Montant total	39 861 928,98 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014861
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA GRANDE RUE A VERNEUIL-SUR-SEINE (78)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	133 658,00 €	50,00 %	66 829,00 €
	Montant Total de la subvention		66 829,00 €

Imputation budgétaire : 907-78-204142-178001-200
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DES DEUX RIVES DE LA SEINE
 Adresse administrative : 270 GRANDE RUE
78955 CARRIERES-SOUS-POISSY
 Statut Juridique : Communauté d'Agglomération
 Représentant : Monsieur Philippe TAUTOU, Président

N° SIRET : 20000032100014

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)

Rapport Cadre : CR37-14 du 19/06/2014

Objet du projet : aménagement d'un itinéraire cyclable le long de la Grande rue à Verneuil-sur-Seine (78)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 décembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mars 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Desserte du groupe scolaire Notre Dame comportant un lycée

Description :

Le projet est inscrit en aménagement prioritaire au schéma directeur de la Communauté D'Agglomération Deux Rives de Seine (CA2RS) pour une connexion avec le schéma départemental des véloroutes.

L'opération vise à créer sur 680 ml d'une piste cyclable bidirectionnelle (2.50 m) en enrobé noir et d'un trottoir (minimum 1.40 m) en enrobé rouge.

La piste cyclable permettra de connecter le giratoire du Parc Noir au carrefour de l'école Notre Dame. Les entrées/sorties de la piste cyclable seront envisagées au niveau des passages piétons avec le marquage au sol et l'accessibilité adéquats

Intérêt régional :

Desserte d'un groupe scolaire dont un lycée

Public(s) cible(s) :

Les usagers et les habitants du territoire

Détail du calcul de la subvention :

Coût du projet HT : 248 500€

Dépense subventionnable : 133 658€

CR37-14 : desserte des lycées - Taux de subvention de 50%

Montant subvention : 66 929€

Localisation géographique :

- VERNEUIL-SUR-SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COÛT TRAVAUX HT	248 500,00	100,00%	RIF	66 829,00	26,89%
Total	248 500,00	100,00%	CG78 (EC)	40 800,00	16,42%
			CA2RS (FONDS POPRES)	140 871,00	56,69%
			Total	248 500,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	66 829,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement des dossiers PRU et OPI	300 000,00 €
2011	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	329 400,00 €
2011	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	500 000,00 €
2011	Circulations douces	22 993,50 €
2011	Accessibilité des transports	482 000,00 €
2012	Contrats de territoire	1 377 249,30 €
2012	Soutien à la médiation	20 000,00 €

2012	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	1 052 990,06 €
2013	Contrats de territoire	840 075,30 €
2013	Soutien à la prévention	5 000,00 €
2013	Soutien aux expérimentations pour développement. nouveaux services à la mobilité (Fct)	40 000,00 €
2013	Soutien à la médiation	16 000,00 €
2013	Pactes pour l'emploi, la formation et le développement économique - Action innovante	24 415,00 €
2013	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	800 000,00 €
2014	Soutien régional à la gestion des déchets (investissement)	70 525,68 €
2014	Aide au développement de bornes de recharges électriques	20 000,00 €
2014	Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes	30 000,00 €
	Montant total	5 951 648,84 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14015778
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : ITINERAIRE CYCLABLE D'INTERET REGIONAL DE DESSERTE DU LYCEE MARX DORMOY A CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	66 150,00 €	50,00 %	33 075,00 €
	Montant Total de la subvention		33 075,00 €

Imputation budgétaire : 907-78-204142-178001-200
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CHAMPIGNY SUR MARNE
 Adresse administrative : 14 RUE LOUIS TALAMONI
 94507 CHAMPIGNY SUR MARNE CEDEX
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Dominique ADENOT, Maire

N° SIRET : 21940017300015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)

Rapport Cadre : CR37-14 du 19/06/2014

Objet du projet : aménagement d'un itinéraire cyclable pour la desserte du lycée Marx Dormoy (94)

Date prévisionnelle de début de projet : 10 juillet 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 septembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les travaux doivent être réalisés pendant la période estivale pour limiter les contraintes liées à la fréquentation d'élèves pendant la période scolaire.

Objectifs :

En 2013, la commune de Champigny-sur-Marne a réaménagé en faveur des modes actifs le parvis du lycée Marx Dormoy. Les aménagements ont été réalisés avec le soutien de la Région Ile-de-France dans le cadre d'un contrat réseau vert (CP n° 13-839).

Afin de poursuivre les améliorations de desserte de cet équipement, la ville propose de requalifier un cheminement interdit à la circulation automobile situé entre la rue Berneau et l'entrée du lycée permettant ainsi un rabattement plus direct des cycles.

Description :

Le projet consiste en la création d'une voie verte sécurisée de 4 m de large. Pour cela, la ville prévoit de

dégager les emprises de la végétation, d'appliquer un enrobé et d'éclairer tout le linéaire aménagé.

Les aménagements respectent les préconisations nationales en matière d'aménagements cyclables et la signalisation verticale et horizontale prévue dans le cadre du projet répond aux normes en vigueur.

Intérêt régional :

Le projet propose de réaliser des aménagements cyclables pour desservir un équipement d'intérêt régional. Conformément à la délibération n° CR 37-14, les objectifs de l'opération répondent aux priorités régionales en matière d'amélioration des déplacements à vélo en Ile-de-France. L'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 50 % plafonnée à 450 euros/ml.

Détail du calcul de la subvention :

Montant des travaux HT : 195 055,78€ HT

Base subventionnable : 66 150,00€ HT

Taux d'intervention : 50%

Montant de subvention : 33 075,00€ HT

Localisation géographique :

- CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	162 254,00	100,00%	Subventions régionales	33 075,00	20,38%
Total	162 254,00	100,00%	Fonds propres	129 179,00	79,62%
			Total	162 254,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	33 075,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Circulations douces	176 329,30 €
2011	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	42 462,00 €
2012	Politique régionale en faveur des plans de prévention du bruit dans	13 400,00 €

	l'environnement	
2012	Financement des dossiers PRU et OPI	41 220,00 €
2012	Soutien régional à la gestion des déchets (investissement)	207 000,00 €
2012	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	90 090,00 €
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	42 462,00 €
2013	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	42 462,00 €
2013	Contrat Urbain de cohésion Sociale	250 000,00 €
2013	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	3 000,00 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	300 000,00 €
2013	Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France	66 889,50 €
2014	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	42 462,00 €
2014	Soutien à la création et à la diffusion numérique	7 500,00 €
2014	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	30 000,00 €
	Montant total	1 355 276,80 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14015782
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RD 145 (AVENUE FRANCOIS MITTERRAND) A CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	250 000,00 €	50,00 %	125 000,00 €
	Montant Total de la subvention		125 000,00 €

Imputation budgétaire : 907-78-204132-178001-200
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE
 Adresse administrative : AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
 94054 CRETEIL
 Statut Juridique : Département
 Représentant : Monsieur Christian FAVIER, Président

N° SIRET : 22940028800010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)

Rapport Cadre : CR37-14 du 19/06/2014

Objet du projet : aménagement d'un itinéraire cyclable le long de la RD 145 (Avenue François Mitterrand) à Champigny-sur-Marne (94)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mars 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les travaux permettront d'améliorer rapidement la sécurité des vélos sur une section de RD présentant un dénivelé important.

Objectifs :

La RD 145 à Champigny-sur-Marne est une voie du réseau structurant du Val-de-Marne : elle permet la liaison entre le Pont de Nogent et le Parc Interdépartemental du Tremblay à l'ouest, le centre-ville de Champigny-sur-Marne et le plateau de Champigny à l'Est.

Dans Champigny-sur-Marne, dans sa partie dénommée avenue François Mitterrand, le Département envisage de la requalifier afin :

- d'améliorer la sécurité des déplacements des cyclistes,
- de poursuivre l'aménagement existant sur la section « avenue de Stalingrad »,
- d'améliorer le confort des cyclistes dans le sens ouest/est marqué par une forte déclivité.

L'itinéraire est retenu au réseau cyclable régional de niveau 2 (Cf. délibération CR 37-14).

Description :

Le projet consiste en la création de pistes cyclables unidirectionnelles bilatérales de 1,50 m, au niveau de la chaussée, séparées de celle-ci par une bordure colombe. Pour ce faire, la voie est réduite à 2X1 voie (au lieu de 3 voies actuellement) , sans que cela ne vienne modifier la capacité de circulation sur l'axe. Cette disposition permettra en outre de réduire les distances de traversée des piétons.

Les aménagements respectent les préconisations nationales en matière d'aménagements cyclables et la signalisation verticale et horizontale prévue dans le cadre du projet répond aux normes en vigueur.

Intérêt régional :

Le projet propose de réaliser des aménagements cyclables le long d'une route départementale inscrite au réseau cyclable structurant régional de niveau 2. Conformément à la délibération n° CR 37-14, les objectifs de l'opération répondent aux priorités régionales en matière d'amélioration des déplacements à vélo en Ile-de-France. L'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 50 % plafonnée à 450 euros/ml.

Détail du calcul de la subvention :

Montant des travaux : 250 000,00€ HT

Montant de la base subventionnable = montant des travaux

Taux d'intervention : 50%

Montant de la subvention : 125 000,00€ HT

Localisation géographique :

- CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	250 000,00	100,00%	Subventions Région	125 000,00	50,00%
Total	250 000,00	100,00%	Fonds propres	125 000,00	50,00%
			Total	250 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	0,00 €
2015	125 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Politique de l'eau-Investissement	40 000,00 €
2011	Eradication des bidonvilles	250 000,00 €
2011	Acquisitions d'oeuvres d'Art pour les musées - FRAM	38 220,00 €
2011	Action en faveur de l'écomobilité des scolaires et étudiants en Ile-de-France (Fonctionnement)	12 000,00 €
2011	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	358 841,00 €
2011	Politique énergie climat	18 718,75 €
2011	Soutien régional à la gestion des déchets	29 250,00 €
2011	Aménagements de voirie pour autobus	125 900,00 €
2011	Opérations d'infrastructure de transports en commun	9 010 000,00 €
2011	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2011	Circulations douces	466 318,50 €
2011	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	50 000,00 €
2011	Stratégie régionale pour la biodiversité investissement	15 003,00 €
2011	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	12 000,00 €
2011	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 050 000,00 €
2011	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	267 812,50 €
2012	Aménagement des infrastructures routières départementales	2 852 279,10 €
2012	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	2 428 930,00 €
2012	Fret - Aménagements d'infrastructures et études	105 000,00 €
2012	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	240 188,00 €
2012	Soutien études & mise en œuvre plans déplacements scol. & interentreprises (Fct)	12 000,00 €
2012	Politique de l'eau-Investissement	917 600,00 €
2012	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	2 686 477,00 €
2012	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	1 368 375,50 €
2012	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 300 000,00 €
2012	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	6 013 500,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	1 071 857,50 €
2013	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	2 913 103,40 €
2013	Politique de l'eau-Investissement	3 160 896,00 €
2013	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2013	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	82 000,00 €
2013	Soutien études & mise en œuvre plans déplacements scol. & interentreprises (Fct)	12 000,00 €
2013	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 200 000,00 €
2013	Aménagement des infrastructures routières départementales	2 000 000,00 €
2013	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	9 584 800,00 €
2014	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2014	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	10 366 555,50 €

2014	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	600 000,00 €
2014	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	1 106 113,50 €
2014	Soutien régional à la gestion des déchets (investissement)	45 000,00 €
2014	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	961 500,00 €
	Montant total	62 972 239,25 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14015784
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RD 102 A VALENTON (94)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	292 500,00 €	50,00 %	146 250,00 €
	Montant Total de la subvention		146 250,00 €

Imputation budgétaire : 907-78-204132-178001-200
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE
 Adresse administrative : AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
94054 CRETEIL
 Statut Juridique : Département
 Représentant : Monsieur Christian FAVIER, Président

N° SIRET : 22940028800010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)
 Rapport Cadre : CR37-14 du 19/06/2014

Objet du projet : aménagement d'un itinéraire cyclable le long de la RD 102 à Valenton (94)

Date prévisionnelle de début de projet : 2 janvier 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La RD 102 à Valenton est une voie du réseau structurant assurant la liaison entre le sud du Val-de-Marne et l'Essonne. Elle compte un trafic routier important, de l'ordre de 19 000 véhicules / jour dont 6 % de poids lourds. Elle dessert directement le parc de la Saussaie-Pioux et permet le lien entre plusieurs quartiers de Valenton et de Villeneuve-Saint-Georges. Elle est connectée à la Tégéval, coulée verte d'intérêt régional.

La RD 102 est déjà aménagée pour les modes actifs sur plusieurs sections. Par ailleurs, la RD 110 qui croise la RD 102 au niveau de la Tégéval est elle aussi déjà équipée. Le projet prévoit donc de finaliser le maillage en créant une piste entre le carrefour giratoire RD 102 / RD 110 et l'entrée du parc de la Saussaie-Pioux.

Description :

Le projet consiste à créer deux types d'aménagements cyclables en fonction des disponibilités foncières :

- section nord, de la RD 110 au chemin des Bœufs : il est prévu une piste cyclable bidirectionnelle unilatérale de 3 m de large côté Est et au niveau du trottoir. La piste est créée après suppression du stationnement. Un cheminement piéton en parallèle est également envisagé.

- section sud, entre le chemin des Bœufs et le Parc de la Saussaie-Pioux : il est prévu des pistes cyclables unidirectionnelles bilatérales de 1,50 m chacune.

La transition entre ces deux profils s'effectue au niveau du carrefour à feux avec le chemin des Bœufs.

Les aménagements respectent les préconisations nationales en matière d'aménagements cyclables et la signalisation verticale et horizontale prévue dans le cadre du projet répond aux normes en vigueur.

Intérêt régional :

Le projet propose de réaliser des aménagements cyclables le long d'une route départementale inscrite au réseau cyclable structurant régional. Conformément à la délibération n° CR 37-14, les objectifs de l'opération répondent aux priorités régionales en matière d'amélioration des déplacements à vélo en Ile-de-France. L'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 50 % plafonnée à 450 euros/ml.

Détail du calcul de la subvention :

Montant des travaux : 425 000,00€ HT

Base subventionnable : 292 500,00€ HT

Taux d'intervention : 50%

Montant de la subvention : 146 250,00€HT

Localisation géographique :

- VALENTON

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	425 000,00	100,00%	Subventions Région	146 250,00	34,41%
Total	425 000,00	100,00%	Fonds propres	278 750,00	65,59%
			Total	425 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	0,00 €
2015	146 250,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Politique de l'eau-Investissement	40 000,00 €
2011	Eradication des bidonvilles	250 000,00 €
2011	Acquisitions d'oeuvres d'Art pour les musées - FRAM	38 220,00 €
2011	Action en faveur de l'écomobilité des scolaires et étudiants en Ile-de-France (Fonctionnement)	12 000,00 €
2011	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	358 841,00 €
2011	Politique énergie climat	18 718,75 €
2011	Soutien régional à la gestion des déchets	29 250,00 €
2011	Aménagements de voirie pour autobus	125 900,00 €
2011	Opérations d'infrastructure de transports en commun	9 010 000,00 €
2011	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2011	Circulations douces	466 318,50 €
2011	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	50 000,00 €
2011	Stratégie régionale pour la biodiversité investissement	15 003,00 €
2011	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	12 000,00 €
2011	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 050 000,00 €
2011	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	267 812,50 €
2012	Aménagement des infrastructures routières départementales	2 852 279,10 €
2012	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	2 428 930,00 €
2012	Fret - Aménagements d'infrastructures et études	105 000,00 €
2012	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	240 188,00 €
2012	Soutien études & mise en œuvre plans déplacements scol. & interentreprises (Fct)	12 000,00 €
2012	Politique de l'eau-Investissement	917 600,00 €
2012	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	2 686 477,00 €
2012	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	1 368 375,50 €
2012	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 300 000,00 €
2012	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	6 013 500,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	1 071 857,50 €
2013	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	2 913 103,40 €
2013	Politique de l'eau-Investissement	3 160 896,00 €
2013	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2013	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	82 000,00 €
2013	Soutien études & mise en œuvre plans déplacements scol. & interentreprises (Fct)	12 000,00 €
2013	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 200 000,00 €
2013	Aménagement des infrastructures routières départementales	2 000 000,00 €
2013	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	9 584 800,00 €
2014	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2014	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des	10 366 555,50 €

	modes actifs	
2014	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	600 000,00 €
2014	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	1 106 113,50 €
2014	Soutien régional à la gestion des déchets (investissement)	45 000,00 €
2014	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	961 500,00 €
	Montant total	62 972 239,25 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14015786
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RD 19A A CRETEIL (94)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	1 593 620,00 €	50,00 %	796 810,00 €
	Montant Total de la subvention		796 810,00 €

Imputation budgétaire : 907-78-204132-178001-200
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE
 Adresse administrative : AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
 94054 CRETEIL
 Statut Juridique : Département
 Représentant : Monsieur Christian FAVIER, Président

N° SIRET : 22940028800010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)
 Rapport Cadre : CR37-14 du 19/06/2014

Objet du projet : aménagement d'un itinéraire cyclable le long de la RD 19A à Créteil (94)

Date prévisionnelle de début de projet : 2 janvier 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La RD 19A est un axe majeur appartenant au réseau magistral du Val-de-Marne assurant des fonctions importantes en termes de déplacements, qui ont justifié son inscription au réseau cyclable structurant régional :

- desserte de l'hôpital Henri Mondor,
- desserte de quartiers denses d'habitation : Créteil l'Echat et Juilliottes,
- rabattement sur le réseau autoroutier (A86 diffuseur de l'Echat),
- franchissement de l'autoroute A86 à Créteil considérée au Plan de déplacements Urbains de la Région Ile-de-France comme une des cent coupures majeures à l'égard des modes actifs,
- desserte de la station de métro Maisons-Alfort Les Juilliottes de la ligne 8.

La section comprise entre l'hôpital Henri Mondor et la station de métro Maisons-Alfort Les Juilliottes est en sens unique de circulation vers Paris. Avec la RD 19B dans le sens retour, elle forme le diffuseur autoroutier de l'Echat.

Une étude réalisée par le Département du Val-de-Marne relève de nombreux dysfonctionnements et confirme que la RD ne présente aucune fonctionnalité urbaine dans les déplacements. La voie est en effet très marquée par le diffuseur autoroutier, par de grandes emprises et délaissés compliquant les cheminements et les traversées piétonnes. Les aménagements cyclables sont également inexistantes et la circulation des cyclistes est dangereuse sur la chaussée du fait d'un trafic important, de l'ordre de 15 000 véhicules jour (un sens de circulation). Par ailleurs les itinéraires alternatifs sont impossibles, ce qui a justifié l'inscription de ce carrefour à la liste du PDU sur les coupures urbaines pour les modes actifs.

Dans ce contexte, le Département du Val-de-Marne souhaite requalifier la RD 19A pour :

- insérer un itinéraire cyclable en double sens et protégé sur l'ensemble de la section (site propre),
- améliorer la sécurité des modes actifs au sens large (piétons + vélos) en intervenant directement sur l'ouvrage de franchissement de l'autoroute et sur les différentes bretelles de raccordement,
- rénover les équipements, notamment l'éclairage public, pour améliorer la sécurité.

Il est proposé de financer l'opération au titre de la politique en faveur des vélos. Ainsi, seules les dépenses destinées aux aménagements cyclables seront prises en compte.

Description :

Le parti général d'aménagement consiste à rénover les trottoirs en y créant une piste cyclable à niveau.

Les dispositions spécifiques pour chaque section sont les suivantes :

- section 1 de la rue Laferrière à la rue Viet : création d'une piste cyclable bidirectionnelle unilatérale comprise entre 2.50 m et 3 m de large sur le trottoir nord sera créée, connectée avec celle existante située au sud de la RD. Une traversée est prévue au niveau de l'hôpital Henri Mondor pour une desserte au plus près. La section est de 450 ml ;

- section 2 de la rue Viet à la rue du Buisson Joyeux : reprise intégrale du profil de la chaussée pour le franchissement de l'autoroute A 86. Le terre-plein central actuel séparant la RD en 2X2 voies sera supprimé et la capacité de circulation de la voie sera progressivement réduite à 3 files en amont de l'ouvrage. Dans ces conditions une piste cyclable bidirectionnelle unilatérale pourra être implantée en continuité de la section précédente. Après le franchissement de l'autoroute, cette piste sera scindée en deux pistes cyclables unidirectionnelles bilatérales de 1,5 m de large. La section nécessitant la reprise de l'ouvrage existant représente 281 ml ;

- section 3 de la rue du buisson Joyeux à la rue du 18 juin 1940 : création d'une piste cyclable unidirectionnelle bilatérale. La capacité de la voie reste identique. La chaussée sera reprise au niveau des intersections pour réduire les distances de traversée des piétons et des cycles. Cette section représente un linéaire de 692 m.

Les aménagements respectent les préconisations nationales en matière d'aménagements cyclables et la signalisation verticale et horizontale prévue dans le cadre du projet répond aux normes en vigueur.

Intérêt régional :

Le projet propose de réaliser des aménagements cyclables le long d'une route départementale inscrite au réseau cyclable structurant régional. Conformément à la délibération n° CR 37-14, les objectifs de l'opération répondent aux priorités régionales en matière d'amélioration des déplacements à vélo en Ile-de-France. L'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 50 % plafonnée à 610 euros/ml sur les sections 1 et 3. La section 2 correspond à des aménagements sur ouvrage d'art, les dépenses bénéficient donc d'une subvention à hauteur de 50% plafonnée à 3 M€.

Détail du calcul de la subvention :

Sections 1 et 3

Total des travaux 1 678 000 € HT

Linéaire d'aménagement créé : 1142 m

Dépense subventionnable : 696 620 € HT

Subvention à 50 % soit 348 310 € HT

Section 2 : sur ouvrage d'art (avec reprise des emprises dont étanchéité)

Total des travaux : 897 000 € HT

Dépense subventionnable = coût des travaux

Subvention à 50% soit 448 500 € HT

Total de la subvention : (section 1+ section 3) + section 2 = 348 310 € HT+ 448 500 € HT

Subvention totale sur le projet = 796 810 € HT

Localisation géographique :

- CRETEIL

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Coût des travaux	2 575 000,00	100,00%	Subventions Région	796 810,00	30,94%
Total	2 575 000,00	100,00%	Fonds propres	1 778 190,00	69,06%
			Total	2 575 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	0,00 €
2015	398 405,00 €
2016	398 405,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Politique de l'eau-Investissement	40 000,00 €
2011	Eradication des bidonvilles	250 000,00 €
2011	Acquisitions d'oeuvres d'Art pour les musées - FRAM	38 220,00 €

2011	Action en faveur de l'écomobilité des scolaires et étudiants en Ile-de-France (Fonctionnement)	12 000,00 €
2011	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	358 841,00 €
2011	Politique énergie climat	18 718,75 €
2011	Soutien régional à la gestion des déchets	29 250,00 €
2011	Aménagements de voirie pour autobus	125 900,00 €
2011	Opérations d'infrastructure de transports en commun	9 010 000,00 €
2011	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2011	Circulations douces	466 318,50 €
2011	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	50 000,00 €
2011	Stratégie régionale pour la biodiversité investissement	15 003,00 €
2011	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	12 000,00 €
2011	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 050 000,00 €
2011	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	267 812,50 €
2012	Aménagement des infrastructures routières départementales	2 852 279,10 €
2012	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	2 428 930,00 €
2012	Fret - Aménagements d'infrastructures et études	105 000,00 €
2012	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	240 188,00 €
2012	Soutien études & mise en œuvre plans déplacements scol. & interentreprises (Fct)	12 000,00 €
2012	Politique de l'eau-Investissement	917 600,00 €
2012	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	2 686 477,00 €
2012	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	1 368 375,50 €
2012	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 300 000,00 €
2012	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	6 013 500,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	1 071 857,50 €
2013	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	2 913 103,40 €
2013	Politique de l'eau-Investissement	3 160 896,00 €
2013	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2013	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	82 000,00 €
2013	Soutien études & mise en œuvre plans déplacements scol. & interentreprises (Fct)	12 000,00 €
2013	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 200 000,00 €
2013	Aménagement des infrastructures routières départementales	2 000 000,00 €
2013	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	9 584 800,00 €
2014	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2014	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	10 366 555,50 €
2014	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	600 000,00 €
2014	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	1 106 113,50 €
2014	Soutien régional à la gestion des déchets (investissement)	45 000,00 €
2014	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	961 500,00 €
	Montant total	62 972 239,25 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14015788
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RD 86 A CRETEIL (94)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	654 750,00 €	50,00 %	327 375,00 €
	Montant Total de la subvention		327 375,00 €

Imputation budgétaire : 907-78-204132-178001-200
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE
 Adresse administrative : AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
94054 CRETEIL
 Statut Juridique : Département
 Représentant : Monsieur Christian FAVIER, Président

N° SIRET : 22940028800010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)
 Rapport Cadre : CR37-14 du 19/06/2014

Objet du projet : aménagement d'un itinéraire cyclable le long de la RD 86 à Créteil (94)

Date prévisionnelle de début de projet : 2 janvier 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La RD 86 à Créteil (avenue de Choisy) est une voie rectiligne comprenant le TCSP du Trans-Val-de-Marne et une chaussée à 2X2 voies. Ces caractéristiques géométriques couplées au trafic important (26 000 véhicules /jour environ dont 15% de poids lourds) favorisent des vitesses élevées. Les aménagements cyclables sont inexistant, alors que les besoins se font ressentir, pour rejoindre la gare RER D Pompadour récemment ouverte ou la base de plein air et de loisirs de Créteil. D'autres équipements sont par ailleurs situés dans ce périmètre et méritent de bénéficier d'une desserte pour les vélos : le lycée d'enseignement général Léon Blum (1100 élèves), le collège Louis Issaurat, la mosquée de Créteil.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son schéma des itinéraires cyclables, le Département du Val-de-Marne envisage donc de réaliser un aménagement cyclable le long de cet axe entre le carrefour avec la RN 6 et le quartier « des Choux » de Créteil au nord de la RD, ou la Base de Plein Air et de Loisirs au sud de la RD.

Description :

Le projet prévoit de créer des aménagements cyclables bidirectionnels et bilatéraux de façon à limiter au maximum que les modes actifs traversent la RD pour se rendre aux équipements situés de part et d'autres, et ainsi sécuriser leur desserte.

- Coté nord de la RD 86 : réalisation d'une voie verte de 3 m de large en enrobé. La section aménagée est comprise entre le giratoire avec la RN 6 et la rue Jacques Prévert,
- Côté sud de la RD 86 : création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur l'accotement de la RD. Une antenne sera créée de façon à desservir directement la base de Plein Air et de Loisirs de Créteil.

Les aménagements respectent les préconisations nationales en matière d'aménagements cyclables et la signalisation verticale et horizontale prévue dans le cadre du projet répond aux normes en vigueur.

Intérêt régional :

Le projet propose de réaliser des aménagements cyclables le long d'une route départementale. Conformément à la délibération n° CR 37-14 les objectifs de l'opération répondent aux priorités régionales en matière d'amélioration des déplacements à vélo en Ile-de-France. L'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 50 % plafonnée à 450 euros/ml.

Détail du calcul de la subvention :

Montant des travaux HT : 835 000,00€

Base subventionnable : 654 750€ HT

Taux d'intervention de 50%

Subvention accordée : 327 375 € HT

Localisation géographique :

- CRETEIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	835 000,00	100,00%	Subventions Région	327 375,00	39,21%
Total	835 000,00	100,00%	Fonds propres	507 625,00	60,79%
			Total	835 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	0,00 €
2015	163 687,50 €

2016	163 687,50 €
------	--------------

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Politique de l'eau-Investissement	40 000,00 €
2011	Eradication des bidonvilles	250 000,00 €
2011	Acquisitions d'oeuvres d'Art pour les musées - FRAM	38 220,00 €
2011	Action en faveur de l'écomobilité des scolaires et étudiants en Ile-de-France (Fonctionnement)	12 000,00 €
2011	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	358 841,00 €
2011	Politique énergie climat	18 718,75 €
2011	Soutien régional à la gestion des déchets	29 250,00 €
2011	Aménagements de voirie pour autobus	125 900,00 €
2011	Opérations d'infrastructure de transports en commun	9 010 000,00 €
2011	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2011	Circulations douces	466 318,50 €
2011	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	50 000,00 €
2011	Stratégie régionale pour la biodiversité investissement	15 003,00 €
2011	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	12 000,00 €
2011	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 050 000,00 €
2011	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	267 812,50 €
2012	Aménagement des infrastructures routières départementales	2 852 279,10 €
2012	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	2 428 930,00 €
2012	Fret - Aménagements d'infrastructures et études	105 000,00 €
2012	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	240 188,00 €
2012	Soutien études & mise en œuvre plans déplacements scol. & interentreprises (Fct)	12 000,00 €
2012	Politique de l'eau-Investissement	917 600,00 €
2012	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	2 686 477,00 €
2012	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	1 368 375,50 €
2012	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 300 000,00 €
2012	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	6 013 500,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	1 071 857,50 €
2013	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	2 913 103,40 €
2013	Politique de l'eau-Investissement	3 160 896,00 €
2013	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2013	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	82 000,00 €
2013	Soutien études & mise en œuvre plans déplacements scol. & interentreprises (Fct)	12 000,00 €
2013	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 200 000,00 €
2013	Aménagement des infrastructures routières départementales	2 000 000,00 €
2013	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	9 584 800,00 €
2014	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €

2014	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	10 366 555,50 €
2014	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	600 000,00 €
2014	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	1 106 113,50 €
2014	Soutien régional à la gestion des déchets (investissement)	45 000,00 €
2014	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	961 500,00 €
	Montant total	62 972 239,25 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14015789
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : VELOSCENIE : SECTION LE LONG DE LA RD 906 A CERNAY-LA-VILLE, AUFFARGIS ET LA CELLE LES BORDES (78)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	628 551,00 €	60,00 %	377 130,60 €
	Montant Total de la subvention		377 130,60 €

Imputation budgétaire : 907-78-204132-178001-200
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : DEPARTEMENT DES YVELINES
 Adresse administrative : 2 PLACE ANDRE MIGNOT
78012 VERSAILLES
 Statut Juridique : Département
 Représentant : Monsieur Pierre BEDIER, Président

N° SIRET : 22780646000019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)

Rapport Cadre : CR37-14 du 19/06/2014

Objet du projet : aménagement d'une section de la Véloscénie (véloroute entre Paris et le Mont Saint Michel) le long de la RD 906 à Cernay-la-Ville, Auffargis et La Celle Les Bordes (78)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La véloscénie est un itinéraire prioritaire du schéma cyclable régional. Elle fait par ailleurs déjà l'objet d'une promotion auprès du public (site internet...), il est urgent de réaliser les aménagements cyclables sur toutes les sections le long des routes départementales qui en sont dépourvues.

Objectifs :

La RD 906, dans la partie Est du département des Yvelines, relie la commune de Rambouillet à celle de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et, par extension, constitue la desserte privilégiée de la vallée de Chevreuse. Elle est par ailleurs identifiée par le Département des Yvelines comme la variante à la Véloscénie dans sa section entre Versailles et Rambouillet. Cette route départementale est donc pratiquée par de nombreux cyclistes ou cyclotouristes notamment les week-ends.

En 2010, le Département a réalisé des bandes cyclables bilatérales depuis la sortie de l'agglomération de

Rambouillet jusqu'au carrefour RD 906 / RD 61 (direction Auffargis).

Il est donc proposé la poursuite de cet aménagement cyclable, depuis le carrefour RD 906 / RD 61 (direction Auffargis) jusqu'à l'entrée d'agglomération de Cernay-la-Ville, soit 3,2 km de linéaire environ.

Description :

Dans la partie située entre le carrefour RD 906 / RD 61 (direction La Celle-les-Bordes) jusqu'au carrefour RD 906 / RD 91, l'accotement Sud ainsi que l'accotement Nord pour partie ne permettent pas la mise en œuvre d'une bande cyclable du fait de la présence de glissières de sécurité et d'arbres d'alignement positionnés à des distances trop faibles par rapport à la rive de chaussée. Sur ces sections, il est donc proposé de réaliser des pistes cyclables unidirectionnelles à l'arrière des arbres d'alignement, en supprimant les fossés existants, le recueil des eaux de ruissellement étant assuré par la création de nouveaux fossés plus éloignés des arbres, ou de massifs drainants.

Pour les autres sections, notamment du carrefour RD 906 / RD 61 (direction Auffargis) au carrefour RD 906 / RD 61 (direction La Celle-les-Bordes) et du carrefour RD 906 / RD 91 à l'entrée de l'agglomération de Cernay-le-Ville, la mise en œuvre de bandes cyclables bilatérales est possible.

Les aménagements respectent la réglementation et les préconisations nationales en matière d'aménagements cyclables. La signalisation de police est prévue conformément à la réglementation.

Intérêt régional :

Le projet propose de réaliser un aménagement cyclable dans le cadre d'un itinéraire inscrit au schéma régional des véloroutes et voies vertes, constituant une variante de la Véloscénie. Conformément à la délibération n° CR 37-14 l'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 60% plafonnée à 610 euros / ml.

Détail du calcul de la subvention :

Coût HT du projet : 628 551€

Base subventionnable : 628 551€

CR37-14 : taux de subvention de 60%

Localisation géographique :

- AUFFARGIS
- LA CELLE-LES-BORDES
- CERNAY-LA-VILLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	628 551,00	100,00%	Subventions Région	377 130,60	60,00%
Total	628 551,00	100,00%	Fonds propres	251 420,40	40,00%
			Total	628 551,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	0,00 €
2015	377 130,60 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Circulations douces	1 378 510,50 €
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	641 330,00 €
2011	Amélioration de l'accès aux gares (gares routières et parcs relais)	240 250,00 €
2011	Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France	152 675,00 €
2011	Aménagements de sécurité sur le réseau de voirie secondaire	786 181,00 €
2011	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	162 500,00 €
2011	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	126 174,80 €
2011	Environnement des infrastructures routières départementales	675 000,00 €
2011	Aide à l'implantation locale des forces de sécurité	704 849,50 €
2011	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 200 000,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	3 195 460,50 €
2012	Opérations d'infrastructure de transports en commun	15 080 000,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	49 976,40 €
2012	Réseaux d'initiative publique (collectivités)	400 000,00 €
2012	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	217 000,00 €
2012	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 400 000,00 €
2012	Sécurité routière - Actions visant à renforcer la sécurité des piétons	245 550,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	641 370,00 €
2013	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 400 000,00 €
2013	Politique de l'eau-Investissement	57 464,86 €
2013	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	3 141 500,00 €
2013	Environnement des infrastructures routières départementales	1 479 064,00 €
2013	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	607 282,15 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	641 370,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	623 600,00 €
2014	Politique de l'eau-Investissement	399 980,09 €
2014	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	700 000,00 €
2014	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	2 000 000,00 €

2014	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	1 471 846,18 €
2014	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	29 155,00 €
	Montant total	39 861 928,98 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017038
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DU QUAI DE SEINE (ENTRE LE PARC DU DISPENSAIRE ET LA RUE GUY DE MAUPASSANT) A SARTROUVILLE (78)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	360 000,00 €	50,00 %	180 000,00 €
	Montant Total de la subvention		180 000,00 €

Imputation budgétaire : 907-78-204142-178001-200
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SARTROUVILLE
 Adresse administrative : 2 RUE BUFFON
 78505 SARTROUVILLE CEDEX
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Pierre FOND, Maire

N° SIRET : 21780586000012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)

Rapport Cadre : CR37-14 du 19/06/2014

Objet du projet : Aménagement d'un itinéraire cyclable le long du quai de Seine (entre le Parc du Dispensaire et la rue Guy de Maupassant) à Sartrouville (78)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 décembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mars 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Le projet a pour objectif l'aménagement d'un itinéraire cyclable sur le Quai de Seine entre le Parc du Dispensaire et la rue Guy de Maupassant.

Description :

Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'aménagement de la digue de Sartrouville qui se termine en 2014 et doit permettre aux cyclistes de circuler en toute sécurité sur cet axe.

Le projet a un linéaire de 800 m. Une piste cyclable bidirectionnelle est privilégiée pour permettre la continuité avec les pistes cyclables existantes de part et d'autre de la piste projetée. Cette solution permet également d'améliorer le confort des usagers sur la piste.

Une signalétique horizontale et verticale est prévue pour assurer la sécurité des usagers et faciliter la

circulation par un jalonnement directionnel.

Pour garantir la continuité avec les pistes cyclables existantes de part et d'autre de la piste cyclable projetée, le revêtement de la piste sera réalisé en enrobé. De plus, ce revêtement permet de pérenniser la piste et de faciliter son entretien.

Afin de protéger l'usager des circulations des véhicules motorisés circulant sur la chaussée à proximité et d'empêcher les véhicules de stationner sur cette piste, des bordures seront positionnées sur l'ensemble de la piste.

Pour optimiser la visibilité et minimiser les obstacles sur la piste cyclable les candélabres seront déplacés dans la mesure du possible avant les travaux, en dehors de la piste cyclable.

Intérêt régional :

CR 37-14 Mettre en oeuvre un réseau vélo de loisir, de tourisme durable et véloroutes à l'échelle de la région - compléter la fonction cyclable de la trame verte et bleue de l'Île-de-France

Public(s) cible(s) :

les usagers et habitants de la commune

Détail du calcul de la subvention :

Coût HT du projet : 361 009€

Dépense subventionnable : 360 000€

CR37-14 : Taux de subvention de 50%

Localisation géographique :

- SARTROUVILLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Coût travaux ht	361 009,00	100,00%	RIF	180 000,00	49,86%
Total	361 009,00	100,00%	CG78 (en cours)	80 000,00	22,16%
			Sartrouville (Fonds propres)	101 009,00	27,98%
			Total	361 009,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	180 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	30 200,00 €
2011	Contrat Urbain de cohésion Sociale	109 447,00 €
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	30 200,00 €
2013	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	30 200,00 €
2013	Soutien de la Région aux évènements et manifestations sportives se déroulant en Ile-de-France	15 000,00 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	349 229,00 €
2014	Contrat Urbain de cohésion Sociale	240 553,00 €
	Montant total	804 829,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017186
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RD 5 A CHANTELOUP-EN-BRIE (77)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	283 500,00 €	50,00 %	141 750,00 €
	Montant Total de la subvention		141 750,00 €

Imputation budgétaire : 907-78-2041712-178001-200
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : EPAVN MARNE LA VALLEE
 Adresse administrative : 5 BD PIERRE CARLE BP 01
77186 NOISIEL
 Statut Juridique : Etablissement Public Local à Caractère Industriel et Commercial
 Représentant : Monsieur Daniel VACHEZ, Président

N° SIRET : 30821376800010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)
 Rapport Cadre : CR37-14 du 19/06/2014

Objet du projet : aménagement d'un itinéraire cyclable le long de la RD 5 à Chanteloup-en-Brie

Date prévisionnelle de début de projet : 1 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 avril 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'opération s'intègre dans un planning général de travaux en cours d'exécution. Pour assurer une cohérence dans la réalisation des travaux de l'ensemble du projet RD 5, la section subventionnée par la Région Ile-de-France doit débiter à l'automne 2014.

Objectifs :

Classée dans le réseau associé du Schéma directeur d'orientations routières, la RD 5 assure la liaison entre Bussy-Saint-Georges (gare RER A) et Meaux. Le relevé des accidents sur la période 2000-2004 fait apparaître 5 accidents corporels dont 2 morts. En traversée de Chanteloup-en-Brie, la RD 5 supporte actuellement un trafic de 5000 véhicules par jour. Ce trafic est amené à augmenter fortement car la RD 5 se situe partiellement dans le secteur 3 de la Ville Nouvelle de Marne-la-Vallée, en constant développement (création de ZACs), et devrait ainsi atteindre entre 8000 et 12 000 véhicules/jour suivant les sections. Considérant que les caractéristiques actuelles ne permettent pas de supporter un tel trafic sur les communes de Chanteloup-en-Brie et Montévrain, le Conseil général a décidé en 2008 de créer une voie nouvelle sur ces deux communes, depuis l'entrée d'agglomération de Chanteloup-en-Brie jusqu'au carrefour de giratoire existant sur l'avenue François Mitterrand à Montévrain. Un aménagement

cyclable est prévu sur l'ensemble du tracé.

La voie nouvelle est réalisée sous la maîtrise d'ouvrage d'EPAMARNE et est découpée en 4 sections dont une est déjà mise en service (commune de Montévrain).

Deux autres sections sont financées dans le cadre de l'aménagement des ZACs. Une dernière section, sur la commune de Chanteloup-en-Brie, reste à financer dans le cadre du droit commun et fait donc l'objet d'une demande de subvention auprès de la Région au titre de sa politique « vélo ».

Description :

Le projet consiste en la réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle unilatérale (côté est de la voie) de 2,5 m de large. Elle viendra en accompagnement d'un cheminement piéton de 2 m de large.

Les aménagements respectent la réglementation et les préconisations nationales en matière d'aménagements cyclables. La signalisation de police est prévue conformément à la réglementation.

Intérêt régional :

Le projet propose de réaliser un aménagement cyclable sur une route départementale de niveau 2 au titre de la politique « vélo » de la Région Ile-de-France. Conformément à la délibération n° CR 37-14 l'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 50% plafonnée à 450 euros / ml.

Public(s) cible(s) :

Tout public.

Détail du calcul de la subvention :

Montant des travaux : 1 514 034,00 € HT

Base subventionnable : 283 500,00€ HT

Taux d'intervention : 50%

Montant de la subvention : 141 750,00€ HT HT

Localisation géographique :

- CHANTELOUP-EN-BRIE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux	1 514 034,00	100,00%
Total	1 514 034,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	141 750,00	9,36%
Fonds propres	1 372 284,00	90,64%
Total	1 514 034,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	141 750,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	852 000,00 €
2011	Circulations douces	142 348,50 €
	Montant total	994 348,50 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017191
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : COULEE VERTE BIEVRE-LILAS A VITRY-SUR-SEINE "CHERIOUX -VOIE NOUVELLE" (94)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	620 437,00 €	50,00 %	310 218,50 €
	Montant Total de la subvention		310 218,50 €

Imputation budgétaire : 907-78-204132-178001-200
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE
 Adresse administrative : AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
 94054 CRETEIL
 Statut Juridique : Département
 Représentant : Monsieur Christian FAVIER, Président

N° SIRET : 22940028800010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)
 Rapport Cadre : CR37-14 du 19/06/2014

Objet du projet : Coulée verte Bièvre-Lilas à Vitry-sur-Seine "Cherieux - voie nouvelle" (94)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 décembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 août 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La Coulée Verte Bièvre-Lilas constitue un axe structurant à l'ouest du Val-de-Marne. Elle part du carrefour de la vache noire sur la RN 20 à Arcueil en empruntant la RD 61, pour aboutir au parc des Lilas à Vitry-sur-Seine en ayant irrigué cinq communes et desservis de nombreux équipements ou secteurs en projet.

Ce projet de trame verte présente deux dimensions complémentaires :

- la dimension « déplacements urbains » : la coulée verte est inscrite depuis son origine dans le Schéma Départemental des Itinéraires Cyclables qui a fait l'objet d'une première approbation par le Conseil général du Val-de-Marne en décembre 2002 puis d'une actualisation lors de sa séance du 13 octobre 2008 (Annexe n°1)

- la dimension « paysage et biodiversité » : la Coulée Verte fait partie du programme d'actions du Plan Vert Départemental 2006-2016, adopté en juin 2006 par le Conseil général.

Les objectifs de réalisation de cette coulée verte, présentés ci-dessous, confirment que ce projet est structurant pour l'ensemble du territoire val-de-marnais, justifiant son intégration au programme du CPRD du Val de Marne :

- Créer une promenade confortable pour tous les usagers et attractive qui facilite l'accès par les piétons et les cycles aux trois parcs départementaux (Coteau, Hautes Bruyères, Lilas) et qui développe leur rayonnement.
- Améliorer l'espace public et le cadre de vie des riverains en appuyant la requalification de la RD 161, du carrefour des 4 chemins (sous l'A 6) et de la RD 7 et en contribuant à la création d'un espace public de qualité en lieu et place d'espaces souvent obsolètes ou au statut mal défini et de maigre qualité paysagère.
- Développer la présence de la nature en ville en mettant en scène les grandes entités paysagères (vallée de la Bièvre, plateau de Villejuif, domaine de Chérioux), en développant le potentiel écologique des sites.
- décroiser le tissu urbain en créant une liaison est-ouest sur le plateau de Villejuif et de Vitry-sur-Seine (relier les secteurs d'habitat à la RD et au T7) et en améliorant la traversée de la vallée de la Bièvre. Le projet de coulée verte est en connexion avec plusieurs points de desserte des transports en commun existants et en projet : RER B, Arc Express (ligne rouge), Tramway, T7, prolongement de la ligne M14.
- Accompagner la mutation du tissu urbain : le territoire traversé par le projet de la Coulée Verte est un territoire en mutation et en cours de densification du fait de son positionnement en proche couronne de Paris. La Coulée Verte est un maillage fort de liaison entre des projets urbains d'envergure : la ZAC Cancer Campus, la ZAC emploi-recherche-formation du domaine de Chérioux et les opérations d'aménagement portées par les villes le long du tramway (la ZAC Paul Hochard le long de la RD7 à l'Hay-les-Roses, la ZAC RN7 Nord à Chevilly-Larue).

Au total, la coulée verte représente un itinéraire d'environ 14 km. Ce projet fait donc l'objet d'études d'aménagement par séquences et sa réalisation fait l'objet d'un phasage sur plusieurs années en fonction des crédits d'investissement disponibles et de la maîtrise du foncier. Celle présentée dans le cadre de cette convention concerne la section sur La commune de Vitry-sur-Seine au sud du domaine de Chérioux. Il s'agit de prolonger la branche sud amorcée à Chevilly-Larue, qui permettra par ailleurs le rabattement des piétons et des cycles jusqu'à la RD7.

Il s'agit de la 4ème affectation de subvention accordée par la Région Ile-de-France dans le cadre de cette opération et au titre du CPRD (CR 86-09, CP 11-968, CP 12-255), qui vient porter la consommation de l'enveloppe à hauteur de 50%.

Le linéaire concerné par la présente subvention est de 456 m.

Description :

L'opération consiste en la création d'une voie verte en accompagnement d'une nouvelle voie communale située entre les futurs îlots constructibles de la ZAC de Chérioux et le projet Logitransport.

L'emprise de la coulée verte est de 6,50 m de large dont au moins 3 m seront réservés à la circulation des piétons et des cyclistes (voie verte).

Il est prévu de l'éclairage public pour conforter les déplacements de types utilitaires.

Les aménagements respectent la réglementation et les préconisations nationales en matière d'aménagements cyclables. La signalisation de police est prévue conformément à la réglementation.

Intérêt régional :

La coulée verte Bièvre – Lilas est inscrite au programme du contrat particulier entre la Région et le Département du Val-de-Marne approuvé en 2009. Dans ce cadre, elle bénéficie d'une subvention de 50% maximum des travaux envisagés.

Détail du calcul de la subvention :

Coût des Travaux : 620 437 € HT

Dépenses subventionnables : 620 437 € HT

Taux 50%

Subvention : 310 218,50 € HT

Localisation géographique :

- VITRY-SUR-SEINE

Contrat Particulier : Contrat particulier CPRD94/Coulée verte Bièvres Lilas (Arcueil, Villejuif, L'Hay-les-Roses, Chevilly, Vitry)

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Cout des travaux	620 437,00	100,00%
Total	620 437,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région (sollicitée)	310 218,50	50,00%
fonds propres	310 218,50	50,00%
Total	620 437,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	186 131,10 €
2016	62 043,70 €
2017	62 043,70 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Politique de l'eau-Investissement	40 000,00 €
2011	Eradication des bidonvilles	250 000,00 €
2011	Acquisitions d'oeuvres d'Art pour les musées - FRAM	38 220,00 €
2011	Action en faveur de l'écomobilité des scolaires et étudiants en Ile-de-France (Fonctionnement)	12 000,00 €
2011	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	358 841,00 €
2011	Politique énergie climat	18 718,75 €
2011	Soutien régional à la gestion des déchets	29 250,00 €
2011	Aménagements de voirie pour autobus	125 900,00 €
2011	Opérations d'infrastructure de transports en commun	9 010 000,00 €
2011	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2011	Circulations douces	466 318,50 €
2011	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	50 000,00 €
2011	Stratégie régionale pour la biodiversité investissement	15 003,00 €

2011	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	12 000,00 €
2011	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 050 000,00 €
2011	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	267 812,50 €
2012	Aménagement des infrastructures routières départementales	2 852 279,10 €
2012	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	2 428 930,00 €
2012	Fret - Aménagements d'infrastructures et études	105 000,00 €
2012	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	240 188,00 €
2012	Soutien études & mise en œuvre plans déplacements scol. & interentreprises (Fct)	12 000,00 €
2012	Politique de l'eau-Investissement	917 600,00 €
2012	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	2 686 477,00 €
2012	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	1 368 375,50 €
2012	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 300 000,00 €
2012	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	6 013 500,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	1 071 857,50 €
2013	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	2 913 103,40 €
2013	Politique de l'eau-Investissement	3 160 896,00 €
2013	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2013	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	82 000,00 €
2013	Soutien études & mise en œuvre plans déplacements scol. & interentreprises (Fct)	12 000,00 €
2013	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 200 000,00 €
2013	Aménagement des infrastructures routières départementales	2 000 000,00 €
2013	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	9 584 800,00 €
2014	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2014	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	10 366 555,50 €
2014	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	600 000,00 €
2014	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	1 106 113,50 €
2014	Soutien régional à la gestion des déchets (investissement)	45 000,00 €
2014	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	961 500,00 €
	Montant total	62 972 239,25 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017199
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DES AVENUES PAUL VAILLANT-COUTURIER ET LENINE A SAINT-DENIS (93)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	960 042,00 €	50,00 %	480 021,00 €
	Montant Total de la subvention		480 021,00 €

Imputation budgétaire : 907-78-204142-178001-200
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNAUTE D'AGGLO PLAINE
COMMUNE

Adresse administrative : 21 AVENUE JULES RIMET
93218 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX

Statut Juridique : Communauté d'Agglomération

Représentant : Monsieur Patrick BRAOUEZEC, Président

N° SIRET : 24930008800039

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)
Rapport Cadre : CR37-14 du 19/06/2014

Objet du projet : aménagement d'un itinéraire cyclable le long des avenues Paul Vaillant-Couturier et Lénine à Saint-Denis (93)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 mai 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dans un souci de coordination, les travaux d'aménagements sont programmés dans la continuité de travaux de requalification de l'avenue Irène et Frédéric Joliot Curie, jouxtant le périmètre du projet. Les travaux devraient démarrer en octobre 2014.

Objectifs :

Situé entre la Porte de Paris et l'avenue Michel Cachin, l'avenue Paul Vaillant Couturier et la partie sud de l'avenue Lénine (ex-RN 1) offre un accès au sud du territoire depuis le Nord de Saint-Denis. L'itinéraire permet notamment d'accéder au métro Porte de Paris, au Centre hospitalier Casanova, à différents parcs tels que le Parc de la Légion d'Honneur et le cimetière de Saint-Denis.

Cet axe supporte un fort trafic de transit qui peut être accueilli par des infrastructures adaptées. Plaine Commune, à l'occasion de la création de la ZAC Porte de Pantin et à travers son schéma directeur des

itinéraires cyclables, s'est inscrite dans une démarche de partage multimodale pour les avenues Paul Vaillant Couturier et Lénine (ex-RN 1) et de réduction du trafic automobile.

Ce projet se traduit par l'évolution du profil de la chaussée passant d'une 2x2 voies à 2x1 voies et de redistribuer l'espace pour les autres modes. Il s'agit de diminuer de 50% la circulation automobile de cet axe qui compte aujourd'hui 20 000 véhicules par jour.

Description :

Le projet consiste à créer deux types d'aménagements cyclables :

- entre l'avenue Marcel Cachin et l'avenue Jeanne d'Arc, l'ex-RN1 comportera par sens une voie VP, une rangée de stationnement ainsi qu'une piste cyclable intercalée entre les trottoirs et le stationnement.
- au sud de l'avenue Paul Vaillant Couturier depuis l'avenue Jeanne d'Arc ainsi qu'une petite centaine de mètres sur la rue Danielle Casanova : il s'agit d'aménagement minimal tel que l'ouverture du couloir bus aux cyclistes dans le sens sud et des bandes cyclables dans le sens nord car ce tronçon devrait être repris dans la cadre de l'arrivée du T8.

Les aménagements respectent les préconisations nationales en matière d'aménagements cyclables.

Intérêt régional :

Le projet propose de réaliser des aménagements cyclables améliorant la desserte des pôles. Conformément à la délibération n° CR 37-14, les objectifs de l'opération répondent aux priorités régionales en matière d'amélioration des déplacements à vélo en Ile-de-France. L'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 50 % plafonnée à 450 euros/ml.

Public(s) cible(s) :

Tout public.

Détail du calcul de la subvention :

L'opération est estimée à 960 042 € HT. L'ensemble de l'opération est subventionnable.

Localisation géographique :

- SAINT-DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COUT TRAVAUX	960 042,00	100,00%	SUBVENTION REGION	480 021,00	50,00%
Total	960 042,00	100,00%	PROPRES	480 021,00	50,00%
			Total	960 042,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	0,00 €
2015	280 021,00 €
2016	200 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement des dossiers PRU et OPI	4 521 239,96 €
2011	Habitat privé : Ingénierie	43 663,96 €
2011	Construction et aménagement de médiathèques	138 600,00 €
2011	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	50 000,00 €
2011	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	3 585 012,00 €
2011	Soutien à la création et à la diffusion numérique	6 306,00 €
2011	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	31 500,00 €
2011	Chantier école	55 000,00 €
2011	Education à l'environnement vers un développement durable	7 000,00 €
2011	Mise en oeuvre du Grand Projet 3 du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 - Appel à projet Nouveaux Quartiers Urbains	280 000,00 €
2011	Politique de l'eau-Investissement	35 000,00 €
2011	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne	15 000,00 €
2011	Conventions territoriales d'économie sociale et solidaire	100 000,00 €
2011	Action régionale de renouvellement urbain en faveur des PRU ou OPI	252 090,00 €
2011	Soutien aux événements et manifestations dans le domaine des contenus numériques, de l'internet et du multimédia	25 000,00 €
2012	Contrat Urbain de cohésion Sociale	240 853,00 €
2012	Financement des dossiers PRU et OPI	3 444 501,50 €
2012	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	30 000,00 €
2012	Soutien à la création et à la diffusion numérique	8 635,00 €
2012	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	24 400,00 €
2012	Jardins solidaires en Ile de France	5 000,00 €
2012	CR09-11 Habitat privé : ingénierie	172 409,25 €
2012	Action complémentaire du Pacte pour le développement du territoire	25 000,00 €
2012	Construction et aménagement de médiathèques	1 372 041,00 €
2012	Agendas 21 locaux - Deuxième phase	65 100,00 €
2012	Lutte contre les discriminations	25 500,00 €
2012	Habitat privé : ingénierie	33 000,00 €
2012	Politique énergie climat	29 716,25 €
2012	Chantier école	98 100,00 €
2012	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	2 608 627,00 €
2012	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	2 425 737,00 €
2012	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	67 429,76 €
2013	Soutien à la création et à la diffusion numérique	27 746,00 €
2013	Chantier école	98 911,00 €

2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	18 000,00 €
2013	Soutien à l'immobilier d'entreprises	761 412,00 €
2013	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	30 000,00 €
2013	CR09-11 Habitat privé : ingénierie	226 179,00 €
2013	Sensibilisation à l'ESS et à l'Innovation Sociale	50 000,00 €
2013	Soutien aux télécentres et aux espaces de travail collaboratif	166 226,00 €
2013	Jardins solidaires en Ile de France	4 703,00 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	5 099 793,50 €
2013	Soutien régional à la gestion des déchets (investissement)	35 000,00 €
2013	Construction et aménagement de médiathèques	2 359 281,00 €
2013	Stratégie régionale pour la biodiversité investissement	70 000,00 €
2013	Mise en oeuvre du Grand Projet 3 du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 - Appel à projet Nouveaux Quartiers Urbains	531 816,50 €
2013	Action d'initiative territoriale en faveur de l'emploi	84 000,00 €
2013	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	3 061 291,00 €
2013	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	20 000,00 €
2013	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	224 740,50 €
2014	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	5 222 422,00 €
2014	Chantier école	55 000,00 €
2014	Financement des dossiers PRU et OPI	341 528,00 €
2014	Construction et aménagement de médiathèques	602 045,00 €
2014	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	13 000,00 €
2014	Action complémentaire du Pacte pour le développement du territoire	25 000,00 €
2014	CR09-11 Habitat privé : ingénierie	114 740,00 €
2014	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	20 000,00 €
2014	Sensibilisation à l'ESS et à l'Innovation Sociale	50 000,00 €
	Montant total	39 134 296,18 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017216
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DU CANAL DE L'OURCQ A PANTIN ET SEVRAN (ECLAIRAGE ET AMENAGEMENT CYCLABLE) (93)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	666 000,00 €	60,00 %	399 600,00 €
	Montant Total de la subvention		399 600,00 €

Imputation budgétaire : 907-78-204132-178001-200
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : DEPARTEMENT DE LA SEINE SAINT DENIS
 Adresse administrative : 3 ESPLANADE JEAN MOULIN
93006 BOBIGNY CEDEX
 Statut Juridique : Département
 Représentant : Monsieur STEPHANE TROUSSEL, Président

N° SIRET : 22930008201453

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)
 Rapport Cadre : CR37-14 du 19/06/2014

Objet du projet : aménagement d'un itinéraire cyclable le long du canal de l'Ourcq à Pantin et Sevrans (éclairage et aménagement cyclable) (93)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Par souci de livraison des aménagements dans les meilleurs délais pour la rentrée et par anticipation du besoin croissant d'éclairage en période hivernale, le CG démarrera les travaux pour début octobre. Les pistes cyclables complétées de l'éclairage seront livrées en premier.

Objectifs :

Le canal de l'Ourcq est un axe majeur de la Seine-Saint-Denis. Il traverse son cœur d'Est en Ouest, longeant les entrepôts et ateliers, bois et parcs, zones d'habitat collectif et de pavillons. La poursuite des aménagements cyclables contribue principalement à l'accès aux emplois desservis aussi bien en Seine-Saint-Denis que dans la ville de Paris. La mise en lumière est indispensable pour cet axe qui accueille une pratique utilitaire régulière avec des amplitudes de fréquentation larges.

Description :

Le projet se traduit par deux types d'aménagements :

- A Pantin (160 m) entre la rue du Cheval Blanc et la bifurcation de la piste le long de l'entreprise Elis : l'itinéraire présente une bande d'enrobé à destination de tous les usagers sans séparation entre cyclistes et piétons, le revêtement est en mauvais état et la section n'est pas éclairée. Il s'agit ici de réaliser :

- . une piste cyclable bidirectionnelle de 3 mètres de large,
- . une bande végétalisée de 2 mètres avec plantation d'arbres d'alignement,
- . un éclairage public axial
- . un cheminement piéton de 2 mètres de large le long du canal

- A Sevrans (720 m) entre l'ex-RN 370 et la passerelle de l'Ecluse : sur cet itinéraire de 950m, seul le tronçon desservant l'entreprise Kodak est éclairé (230m). L'aménagement consiste en l'éclairage de la piste cyclable indispensable aux déplacements utilitaires quotidiens en ville.

Intérêt régional :

Le projet propose de réaliser des aménagements cyclables le long du canal de l'Ourcq inscrit au réseau cyclable structurant régional (véloroute) ainsi qu'au CPRD de la Seine-Saint-Denis 2007 – 2013 prorogée jusqu'en 2014. La clé de financement du CPRD est de 60% pour la Région.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant des opérations est de 666 000 € HT. L'ensemble des travaux est subventionnable.

Localisation géographique :

- PANTIN
- SEVRANS

Contrat Particulier : Contrat particulier CPRD93/Amngt piste canal de l'Ourcq

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Coût des travaux	666 000,00	100,00%	Subvention Région (sollicitée)	399 600,00	60,00%
Total	666 000,00	100,00%	Fonds propres	266 400,00	40,00%
			Total	666 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	0,00 €
2015	399 600,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Politique de l'eau-Investissement	3 784 900,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	20 000,00 €
2011	Animation régionale en direction des acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale	50 500,00 €
2011	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	89 644,80 €
2011	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	2 160 331,00 €
2011	Réalisation de maisons de l'environnement et du développement durable	3 007 897,97 €
2011	Amélioration de l'accès aux gares (gares routières et parcs relais)	351 779,00 €
2011	Opérations d'infrastructure de transports en commun	13 307 000,00 €
2011	Circulations douces	249 263,40 €
2011	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	300 000,00 €
2011	Aménagements de sécurité sur le réseau de voirie secondaire	1 095 555,00 €
2011	Aménagement des infrastructures routières départementales	2 530 838,00 €
2011	Dispositif de soutien en faveur des pôles touristiques régionaux	19 600,00 €
2011	Soutien régional à la gestion des déchets	6 000,00 €
2011	Aides aux manifestations culturelles	30 000,00 €
2011	Aides Régionales en faveur du tourisme fluvial	4 378,00 €
2011	Equipements pédagogiques dans les EPLE	1 000 000,00 €
2011	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	900 000,00 €
2012	Equipements pédagogiques dans les EPLE	1 300 000,00 €
2012	Opérations d'infrastructure de transports en commun	6 000 000,00 €
2012	Soutien régional à la gestion des déchets (fonctionnement)	188 444,00 €
2012	Education à l'environnement vers un développement durable	20 000,00 €
2012	Soutien aux acteurs associatifs à ancrage territorial (S3AT) - Appel à projets services et usages numériques - Fonctionnement	8 832,00 €
2012	Soutien aux actions en faveur de la lutte contre la pollution	38 500,00 €
2012	Soutien aux acteurs associatifs à ancrage territorial (S3AT) - Appel à projets services et usages numériques - Investissement	15 000,00 €
2012	Politique de l'eau-Investissement	491 640,00 €
2012	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 250 000,00 €
2012	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	300 000,00 €
2012	Stratégie régionale pour la biodiversité investissement	43 324,00 €
2012	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	942 869,00 €
2012	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	817 000,00 €
2012	Réalisation de maisons de l'environnement et du développement durable	660 624,71 €
2012	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	8 205 090,00 €
2013	Animation régionale en direction des acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale	47 000,00 €
2013	Aide régionale à la construction, reconstruction, extension, rénovation d'équipements sportifs liés aux lycées	1 000 000,00 €

2013	Soutien régional à la gestion des déchets (fonctionnement)	34 000,00 €
2013	Equipements pédagogiques dans les EPLE	1 300 000,00 €
2013	Réalisation de maisons de l'environnement et du développement durable	946 496,69 €
2013	Politique énergie climat	50 000,00 €
2013	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 085 000,00 €
2013	Fret - Gérer les flux dans les zones urbaines denses	35 000,00 €
2013	Soutien aux structures de prévention	250 000,00 €
2013	Sécurité routière - Actions visant à renforcer la sécurité des piétons	1 188 546,00 €
2013	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	257 500,00 €
2013	Opérations d'infrastructure de transports en commun	31 200 000,00 €
2013	Réseaux d'initiative publique (collectivités)	5 400 000,00 €
2013	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	174 162,60 €
2013	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	5 324 053,00 €
2014	Politique énergie climat	252 600,00 €
2014	Animation régionale en direction des acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale	42 000,00 €
2014	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	465 554,43 €
2014	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	27 600,00 €
2014	Opérations d'infrastructure de transports en commun	10 000 000,00 €
2014	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	550 000,00 €
	Montant total	108 818 523,60 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017254
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : ITINERAIRE CYCLABLE D'INTERET REGIONAL DE DESSERTE DU LYCEE FLORA TRISTAN A NOISY-LE-GRAND (93)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	197 080,00 €	50,00 %	98 540,00 €
	Montant Total de la subvention		98 540,00 €

Imputation budgétaire : 907-78-204142-178001-200
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE NOISY LE GRAND
 Adresse administrative : PLACE DE LA LIBERATION
 93160 NOISY-LE-GRAND
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Michel PAJON, Député Maire

N° SIRET : 21930051400011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)

Rapport Cadre : CR37-14 du 19/06/2014

Objet du projet : aménagement d'un itinéraire cyclable d'intérêt régional de desserte du lycée Flora Tristan à Noisy-le-Grand (93)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 février 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 2 février 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Il s'agit ici d'une réaffectation pour une opération qui a démarré en février 2014 dans le cadre de la requalification totale de la voirie.

Objectifs :

A l'occasion de la commission permanente du 10 mars 2011, la commune de Noisy-le-Grand s'est vu notifier une subvention de 35 200 € (CP 11-212) pour la réalisation d'une piste cyclable sur l'avenue Michel Gouttier. Cette opération permet, grâce à l'itinéraire cyclable existant sur la rue des hauts-Châteaux, la desserte du lycée Flora Tristan depuis les quartiers nord de Noisy-le-Grand.

Le développement postérieur de projets urbains dans ce secteur de la ville, rendu possible par la signature d'une convention ANRU, n'a pas permis de lancer les travaux de création de l'itinéraire cyclable selon le planning initialement arrêté. La commune n'a donc pas pu démarrer le projet dans les délais pour bénéficier de la subvention. Par ailleurs, le projet a été modifié pour s'adapter aux nouveaux

aménagements.

Ce projet offre un accès direct et sécurisé pour les élèves de l'établissement. A terme, il contribuera à relier le Parc départemental de la Haute Ile à la station Noisy-Champs du RER A, future gare de la ligne 11 du Nouveau Grand Paris.

Description :

Ce projet consiste en la création d'une piste cyclable unilatérale et bidirectionnelle d'une largeur de 3m sur un linéaire de 480 mètres.

Intérêt régional :

Le projet propose de réaliser des aménagements cyclables pour desservir un équipement d'intérêt régional. Conformément à la délibération n° CR 37-14, les objectifs de l'opération répondent aux priorités régionales en matière d'amélioration des déplacements à vélo en Ile-de-France. L'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 50 % plafonnée à 450 euros/ml.

Public(s) cible(s) :

Tout public.

Détail du calcul de la subvention :

L'avenue Michel Goutier fait l'objet d'une réhabilitation complète comprenant des aménagements cyclables.

Le projet d'ensemble est estimé à 1 671 982 €HT. La base subventionnable au titre de la politique vélo est de 197 080 €HT. Avec un taux d'intervention à 50%, le projet pourra bénéficier d'une aide de 98 540 €HT.

Localisation géographique :

- NOISY-LE-GRAND

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Coût des travaux	1 671 982,23	100,00%	Subvention Région	98 540,00	5,89%
Total	1 671 982,23	100,00%	Fonds propres	1 573 442,23	94,11%
			Total	1 671 982,23	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	0,00 €
2015	98 540,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	100 000,00 €
2011	Politique de l'eau-Investissement	32 000,00 €
2011	Aides Régionales en faveur du tourisme fluvial	4 378,00 €
2011	Contrats régionaux	1 350 000,00 €
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
2011	Soutien à la création et à la diffusion numérique	44 118,00 €
2011	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	25 430,00 €
2011	Circulations douces	180 900,00 €
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	25 430,00 €
2012	Diffusion des TIC dans les territoires locaux	20 000,00 €
2012	Financement des dossiers PRU et OPI	3 148 750,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
2012	Aide régionale à l'équipement numérique des salles de cinéma Franciliennes	15 179,00 €
2013	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	121 936,00 €
2013	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	25 430,00 €
2013	Politique de l'eau-Investissement	536 236,00 €
2013	Restauration et création d'orgues	46 200,00 €
2013	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	959 639,00 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	1 912 500,00 €
2014	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	1 879 931,00 €
	Montant total	10 508 057,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017256
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : VELOSCENIE : SECTION LE LONG DE LA RD 906 A GAZERAN (78)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	36 300,00 €	60,00 %	21 780,00 €
	Montant Total de la subvention		21 780,00 €

Imputation budgétaire : 907-78-204132-178001-200
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : DEPARTEMENT DES YVELINES
 Adresse administrative : 2 PLACE ANDRE MIGNOT
78012 VERSAILLES
 Statut Juridique : Département
 Représentant : Monsieur Pierre BEDIER, Président

N° SIRET : 22780646000019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)
 Rapport Cadre : CR37-14 du 19/06/2014

Objet du projet : aménagement d'une section de la Véloscénie le long de la RD 906 à Gazeran

Date prévisionnelle de début de projet : 3 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La Véloscénie est un itinéraire prioritaire inscrit au schéma régional des véloroutes et voies vertes approuvé en juin 2014 par la Région Ile-de-France. L'itinéraire fait l'objet d'une promotion touristique à laquelle la Région participe. Dans ce cadre, il est important que l'infrastructure de l'itinéraire soit réalisée rapidement.

Objectifs :

La Véloscénie est un itinéraire prioritaire inscrit au schéma régional des véloroutes et voies vertes. La Région Ile-de-France est partenaire du comité d'itinéraire de cette véloroute, et participe dans le cadre de sa politique en faveur du vélo à la réalisation de cet itinéraire.

Au sud de Rambouillet, la RD 906 constitue le tracé de la Véloscénie pour rejoindre Epernon, mais ne peut être empruntée en l'état par les cyclistes dans des conditions favorables, du fait d'un trafic relativement important, de l'ordre de 7000 véhicules /jour.

Le Département des Yvelines a réalisé un diagnostic sur la section comprise entre Rambouillet et Gazeran. Les résultats mettent en évidence un intérêt à aménager, dans un premier temps, la voie entre

le PR 40+297 et le PR 40+429, soit 130 m linéaire, afin de sécuriser l'ensemble de la section.
Une fois ce point dur sécurisé, la cyclabilité de la Véloscénie pourra être considérée comme suffisamment confortable pour faire la promotion touristique de l'itinéraire depuis la ville de Rambouillet vers la Normandie.

Description :

Le projet consiste en la réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle d'au moins 2,5 m de large sur l'accotement existant. elle sera séparée de la chaussée par une largeur tampon de 50 cm.

Les aménagements prévus respectent les préconisations nationales en matière d'aménagements cyclables.

Intérêt régional :

le projet consiste à réaliser une section d'une véloroute inscrite au schéma régional des véloroutes et voies vertes. Conformément à la délibération CR 37-14 du 19 juin 2014, l'opération bénéficie d'une subvention à hauteur de 60% de la dépense subventionnable plafonnée à 610 euros / mètre linéaire.

Détail du calcul de la subvention :

Montant des travaux : 36 300,00€ HT

Base subventionnable=montant de travaux

Taux d'intervention : 50%

Montant de subvention : 21 780,00€ HT

Localisation géographique :

- GAZERAN

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
travaux	36 300,00	100,00%	subventions régionales	21 780,00	60,00%
Total	36 300,00	100,00%	fonds propres	14 520,00	40,00%
			Total	36 300,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	21 780,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Circulations douces	1 378 510,50 €
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	641 330,00 €
2011	Amélioration de l'accès aux gares (gares routières et parcs relais)	240 250,00 €
2011	Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France	152 675,00 €
2011	Aménagements de sécurité sur le réseau de voirie secondaire	786 181,00 €
2011	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	162 500,00 €
2011	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	126 174,80 €
2011	Environnement des infrastructures routières départementales	675 000,00 €
2011	Aide à l'implantation locale des forces de sécurité	704 849,50 €
2011	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 200 000,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	3 195 460,50 €
2012	Opérations d'infrastructure de transports en commun	15 080 000,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	49 976,40 €
2012	Réseaux d'initiative publique (collectivités)	400 000,00 €
2012	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	217 000,00 €
2012	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 400 000,00 €
2012	Sécurité routière - Actions visant à renforcer la sécurité des piétons	245 550,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	641 370,00 €
2013	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 400 000,00 €
2013	Politique de l'eau-Investissement	57 464,86 €
2013	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	3 141 500,00 €
2013	Environnement des infrastructures routières départementales	1 479 064,00 €
2013	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	607 282,15 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	641 370,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	623 600,00 €
2014	Politique de l'eau-Investissement	399 980,09 €
2014	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	700 000,00 €
2014	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	2 000 000,00 €
2014	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	1 471 846,18 €
2014	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	29 155,00 €
	Montant total	39 861 928,98 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017262
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RUE DE CHARTRES DANS LA COMMUNE DU PERRAY-EN-YVELINES (78)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	130 000,00 €	50,00 %	65 000,00 €
	Montant Total de la subvention		65 000,00 €

Imputation budgétaire : 907-78-204142-178001-200
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DU PERRAY EN YVELINES
 Adresse administrative : MAIRIE
 78610 LE PERRAY EN YVELINES
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Paulette DESCHAMPS, Maire

N° SIRET : 21780486300017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)

Rapport Cadre : CR37-14 du 19/06/2014

Objet du projet : aménagement d'un itinéraire cyclable le long de la commune de Chartres dans la commune du Perray-en-Yvelines (78)

Date prévisionnelle de début de projet : 2 décembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 mars 2016

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La commune souhaite un réaménagement de son entrée de ville du fait, de la création de nouveaux lotissements en cours (secteur de la Forêt Verte) et possibles à venir (secteur dit de la Barantonnerie) ainsi que des difficultés de sécuriser la circulation des cyclistes sur cet axe.

Dans ses propositions d'aménagements sur le moyen et long terme, la commune souhaite notamment développer le réseau lié aux déplacements doux afin de permettre :

- Un meilleur accès à la ville, à son centre et à ses équipements;
- Une meilleure utilisation de son potentiel exceptionnel que sont les rigoles, espaces verts et forêt attenante. Elle pourrait permettre d'offrir à la commune un paysage unique et une qualité de déplacement doux exceptionnel;
- Ouvrir sur un déplacement doux fluide et sécurisé sur l'ensemble de la commune;
- Ouvrir les ilots composés de lotissements peu ouverts sur l'extérieur.

Description :

Le projet vise à favoriser les liaisons Intra-urbaines et les liaisons externes à la commune.

La piste cyclable, situé sur un des axes principal de la commune offrira une sécurisation pour les déplacements vers le centre-ville (et sa gare) ou vers les pistes cyclables qui rejoignent la forêt domaniale de Rambouillet.

Elle permettra également d'offrir un meilleur lien des réseaux secondaires qui ont été déterminés par l'étude de territoire et qui seront progressivement aménagés sur la commune (notamment le long des trames dites « vertes » et « bleues »).

Le projet permettra, en outre, d'améliorer l'accès aux équipements les plus proches soit l'accueil de loisirs, tout proche et en cours de restructuration et le centre commercial.

Le projet prévoit une piste cyclable d'une largeur d'1,50 m sur un linéaire de 500 m qui viendra se positionner sur le trottoir.

La piste cyclable sera matérialisée en enrobé drainant, teinté ocre clair.

Intérêt régional :

CR 37-14 du 19 juin 2014 - Mettre en œuvre un réseau vélo à vocation de déplacements et de loisir, de tourisme durable et véloroutes à l'échelle de la région

Public(s) cible(s) :

Les habitants et les usagers de la commune

Détail du calcul de la subvention :

Coût HT du projet : 180 000€

Dépense subventionnable : 130 000€

CR37-14 : taux de subvention de 50%

Localisation géographique :

- LE PERRY-EN-YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Coût des travaux HT	180 000,00	100,00%
Total	180 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région (sollicitée)	65 000,00	36,11%
Fonds propres	76 000,00	42,22%
CG78 (en cours)	39 000,00	21,67%
Total	180 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	40 000,00 €
2016	25 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Politique de l'eau-Investissement	59 800,00 €
2011	Diffusion des TIC dans les territoires locaux	7 035,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	274 500,00 €
2013	Politique de l'eau-Investissement	1 008 152,50 €
2013	Contrat régional territorial	403 638,80 €
	Montant total	1 753 126,30 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017286
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : ITINERAIRE CYCLABLE SUR LA SEINE ENTRE MEULAN ET LES MUREAUX (78)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	3 000 000,00 €	50,00 %	1 500 000,00 €
	Montant Total de la subvention		1 500 000,00 €

Imputation budgétaire : 907-78-204142-178001-200
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SMSO SM AMENAGEMENT GESTION
ENTRE BERGES SEINE ET OISE

Adresse administrative : 2 PL ANDRE MIGNOT
78000 VERSAILLES

Statut Juridique : Syndicat Mixte

Représentant : Monsieur DANIEL LEVEL, Président

N° SIRET : 20001069200016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)

Rapport Cadre : CR37-14 du 19/06/2014

Objet du projet : aménagement d'un itinéraire cyclable sur la Seine entre Meulan et Les Mureaux (78)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 décembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 15 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Les objectifs du projet sont de :

- Faciliter le franchissement de la Seine pour les modes actifs afin de favoriser le rabattement vers les gares et les centres villes et développer l'usage loisir de la Seine;
- Résorber l'effet coupure de la Seine.

Description :

Le projet consiste à créer un franchissement en circulation douce entre Meulan et Les Mureaux.

Ce nouvel ouvrage est destiné à :

- Favoriser l'accès au centre ville de Meulan et des Mureaux;
- Favoriser l'accès à la gare des Mureaux par les modes actifs;
- Ouvrir des itinéraires de loisirs entre le plateau des Alluets et le Parc Naturel Régional du Vexin;

Il s'inscrit dans les aménagements de bords de Seine réalisés par le SMSO et le Département des Yvelines.

Intérêt régional :

CR 37-14 du 19 juin 2014 - Mettre en œuvre un réseau vélo à vocation de loisirs, de tourisme durable et véloroutes à l'échelle de la région.

Public(s) cible(s) :

Les usagers du territoire des Yvelines et les habitants des communes de Meulan et des Mureaux.

Détail du calcul de la subvention :

coût projet HT : 12 000 000€

CR 37-14 : Plafond de dépense subventionnable : 3 M € HT maximum par opération pour les ouvrages d'art et les traitements de sécurité aux intersections avec taux de subvention de 50%

Localisation géographique :

- MEULAN
- LES MUREAUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COUT TRAVAUX	12 000 000,0 0	100,00%	REGION IDF (Droit Commun)	1 500 000,00	12,50%
Total	12 000 000,0 0	100,00%	REGION IDF (GP3- attribué)	3 519 600,00	29,33%
			CG78 (En cours)	2 346 400,00	19,55%
			SMSO (Fonds propres)	4 634 000,00	38,62%
			Total	12 000 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	400 000,00 €
2016	1 100 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Politique de l'eau-Investissement	55 296,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	204 324,00 €
2012	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	118 500,00 €
2012	Politique de l'eau-Investissement	351 616,00 €
2013	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	342 900,00 €
2013	Politique de l'eau-Investissement	719 739,04 €
2014	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	1 951 500,00 €
2014	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	2 070 183,50 €
	Montant total	5 814 058,54 €